



Cette journée s'achève par un verre de l'amitié au Manoir de Kerliezec en Dirinon, propriété depuis environ un quart de siècle d'Elisabeth et Antoine Desmiers de Ligouyer. Ce manoir du XV<sup>e</sup> siècle a été très joliment rénové ; on note en particulier la chapelle du XVIII<sup>e</sup> où de très importants travaux ont été entrepris.

Situé en face de Landerneau, l'Elorn s'écoule au pied du parc. Pour Elisabeth et Antoine, l'objectif est de le réaménager jusqu'à la rivière. Une allée descendant de la cour vers l'ancien embarcadère a été récemment dessinée et plantée, offrant une agréable promenade. L'APJB est heureuse d'encourager un tel projet et remercie Elisabeth et Antoine de leur chaleureux accueil.

Florence de Calan, Albane de Carmoy



Photographies : Jean-Christophe de Bouteiller



MINISTÈRE  
DE LA CULTURE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Rendez-vous  
aux jardins

31 mai  
— 2 juin  
2024



Les cinq sens  
au jardin

[rendezvousauxjardins.fr](https://rendezvousauxjardins.fr)

#RDVJ

VALHOR



LA MAISON  
CARTONNAGE



Incert



l'AmiJardins

LE FIGARO

arte

TV MONDE

france-tv

# Rendez-vous aux Jardins 2024 : les cinq sens au jardin

Le jardin est une expérience sensorielle, tous les sens y sont en éveil et transmettent des indications à notre cerveau. Aristote, dans son ouvrage *De Anima*, a montré que nos sens nous servent à saisir des informations sur notre environnement. « Le parfum, les couleurs et les sons se répondent » écrivait Charles Baudelaire, cette synesthésie trouve un écho dans le jardin créé pour transmettre des émotions.

## La vue

**Nos yeux** nous permettent de **voir** tout ce qui nous entoure à commencer par la taille du jardin. Ils peuvent cependant être trompés lorsque des paysagistes talentueux utilisent le phénomène optique qu'est la perspective ralentie pour faire croire au visiteur le fond du parc beaucoup plus près qu'il ne l'est réellement, comme à Vaux-le-Vicomte par exemple. À l'inverse, une perspective accélérée permet de donner l'illusion d'une plus grande distance, c'est un stratagème utilisé dans les petits jardins. **La vue** permet également d'appréhender les couleurs, le jardinier sait jouer avec elles pour composer son œuvre et créer différents plans, fonds et perspectives notamment grâce aux végétaux. Eduard Petzold dans son ouvrage *Le jardin paysager (Die Landschafts-gärtnerlei)* en 1853 écrit : « La couleur donne l'âme, la vie ; elle produit un effet sensuel sur le sentiment. Elle est la chair et le sang du paysage et, sans elle, la forme reste un squelette... Le jardinier peut faire beaucoup de choses par la disposition des couleurs, et ainsi il est nécessaire qu'il connaisse les lois de la mise en couleur afin d'en user correctement ». Très âgé, alors qu'il était presque aveugle, Claude Monet ne retient plus que les couleurs de son jardin de Giverny dans ses tableaux.

## L'ouïe

L'ouïe est un sens souvent sollicité dans les jardins : chants d'oiseaux, cris d'animaux, tumulte des eaux, mélodies des orgues hydrauliques, murmure du vent, bruissement des plantes, installations sonores contemporaines, etc. Chacun de nous conserve un souvenir de brâme du cerf au loin dans un grand parc, du coassement des grenouilles dans une pièce d'eau ou du bourdonnement des abeilles dans un arbre en fleurs. Nos oreilles peuvent également être séduites par la musique jouée dans des kiosques à musique ou des théâtres de verdure qui participent de la pratique du concert au jardin.

## L'odorat

Hummm... ça sent bon ! dit-on quand on visite une roseraie au mois de juin et que l'on plonge notre nez dans chaque fleur pour apprécier son parfum. Le **nez** est capable de reconnaître plus de 10 000 odeurs différentes, des plus séduisantes comme celle des fleurs ou de certains fruits aux moins agréables comme l'odeur de certains végétaux (hellébore fétide ou fruit du gingko biloba) ou de certains animaux comme les punaises. L'odeur de la terre et de l'humus après un orage est prégnante et nous transporte dans

nos souvenirs de visites. On conserve tous en mémoire l'odeur diffusée en marchant sur un tapis de menthe, en effleurant une bordure de lavande ou en froissant une feuille de pélargonium.

## Le goût

Marcel Proust conservait le souvenir de la madeleine de tante Léonie, les jardins eux nous offrent une multitude de goûts. Les papilles de notre langue nous permettent de capter différents saveurs, l'acide de la rhubarbe, le sucré de la fraise, le salé du radis, l'âpreté du coing ou encore l'amertume de l'olive. Certains potagers ou vergers conservatoires font connaître les variétés anciennes de fruits et de légumes aux goûts oubliés. Dominique Louise Pélegrin dans ses *Stratégies de la framboise : aventures potagères* nous emmène dans le potager de son enfance où elle mettait en œuvre de nombreux stratagèmes pour, plusieurs fois par jour, profiter du goût acidulé des framboises. Ces fruits de la terre magnifiés ou non par la cuisine sont le territoire de rêves et de souvenirs d'enfance, de sensations toujours présentes.

## Le toucher

Notre peau nous permet de ressentir la matière, le piquant du tronc de l'araucaria, le velouté des stachys (dites oreilles d'ours), le filandreux du tronc des séquoias, le pelucheux de certaines graminées ou des carex. Certains souvenirs restent cuisants comme lorsque l'on tombe dans les orties ou dans les ronces... ou délicieux comme de se coucher sur un lit de mousse. Les mal-voyants auront plaisir à toucher des plantes dont les textures sont très particulières et à les associer à leurs odeurs. L'approche tactile est souvent mise en avant dans des jardins à visées thérapeutiques.

Depuis toujours, le jardin met tous nos sens en éveil, il nous fait rêver et nous souvenir, il stimule notre imagination et nous procure bonheur, sérénité et félicité.

Ce thème peut être décliné dans tous les jardins même les plus modestes.

Marie-Hélène Bénétière

Direction générale des patrimoines et de l'architecture, sous-direction des monuments historiques et des sites patrimoniaux, bureau des jardins.

## La tempête Ciaran (1<sup>er</sup> – 2 novembre 2023)



Jardin exotique et botanique de Roscoff



Parc de Kerlivio

La tempête **Ciaran** a balayé les côtes de l'Ouest de la France dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 novembre 2023. C'est sans doute le nord de la Bretagne qui a subi les plus gros dégâts comme le montre le compte rendu ci-dessous, et plusieurs parcs, dont certains sont labellisés Jardin Remarquable, ne pourront pas ouvrir cette année à cause des travaux nécessaires pour les réhabiliter. Une tempête comparable, sous certains aspects, à celle de 1987, mais fort heureusement avec des dégâts en général bien moindres. Plus au Sud, en Vendée, la tempête a été moins catastrophique qu'on a pu le craindre sur le coup : les parcs et jardins ont eu des dégâts gradués en fonction de leur exposition au vent, mais pas de ravage caractérisé comme en 1999. Le domaine de L'Auneau, très exposé au vent, a été le plus affecté. Les arbres ayant été fragilisés par la succession des années de sécheresse, plusieurs sujets sont tombés : un hêtre pourpre centenaire, un autre hêtre



Jardin exotique et botanique de Roscoff

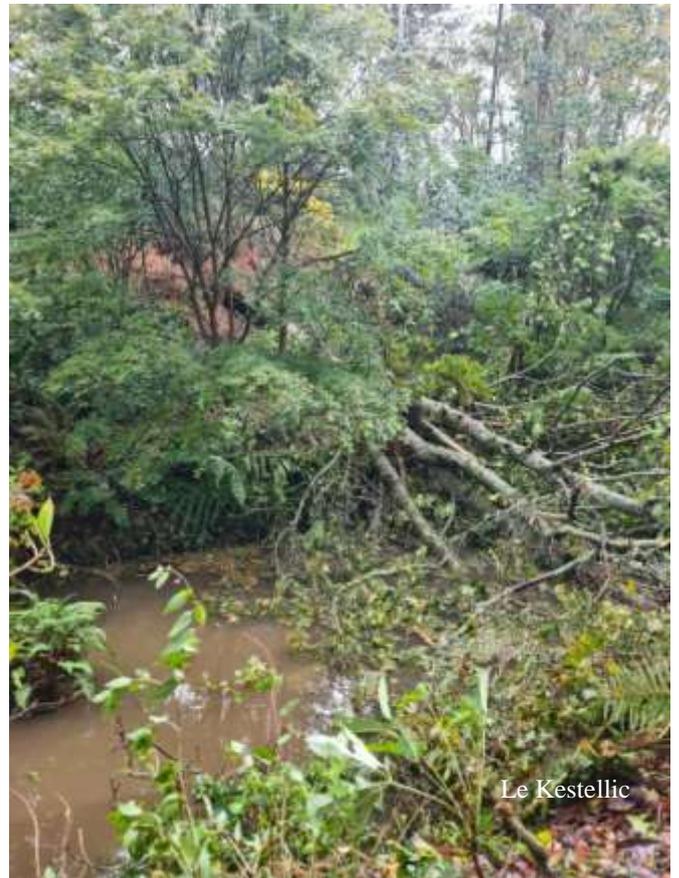
pourpre, deux chênes, un pin parasol et un très vieux liquidambar décapité.

En Normandie aussi, on a ressenti très fortement le passage de Ciaran, en particulier au nord du Cotentin et dans le Calvados, en particulier à Carneville, à l'Abbaye Sainte-Marie à Longues-sur-Mer, à Chantore, au Jardin de la Poterie à Lithaire, à la Guesnonnière, à Blôm-Myraland (des arbres couchés, déracinés, décapités, étêtés, d'autres massacrés, de nombreuses branches arrachées), et au jardin botanique remarquable de Vauville où les branches cassées sur les arbres du domaine ont représentés trois semaines d'élagage. L'ensemble des informations sur les dégâts ont été remontés par le biais des DRAC à la direction générale des Patrimoines, qui s'en inquiétait. Nous attendons de voir quelles aides spécifiques pourront être apportées en réponse à ces dégâts.

Geoffroy de Longuemar

### Le cas de la Bretagne

Ce phénomène météorologique historique, avec des rafales de vent record qui ont dépassé les 190 km/h, a engendré des dégâts considérables, en particulier dans les parcs & jardins du Finistère et des Côtes d'Armor. Premiers constats : les parcs & jardins de Bretagne paient un lourd tribut à la tempête.



Le Kestellic



Parc de Trévarez

## La tempête Ciaran



Parc de Rosanbo



Parc de Rosanbo

Il a été difficile de dresser immédiatement un état des lieux exhaustif, tant les arbres étaient enchevêtrés et l'accès à certains sites empêché. De nombreux arbres ont été déracinés, des grands arbustes écrasés ou déchaussés, un nombre incalculable de branches cassées et en suspens et des plantes de collections détruites. La priorité était d'abord à la sécurisation des sites. Certaines zones restent encore impraticables trois mois plus tard. Depuis, un gros travail pour les équipes de jardiniers, de forestiers ou d'élagueurs pour dégager les chablis, débiter, nettoyer, broyer et évacuer les bois en grumes, bois de chauffage, biomasse ou paillage.

En parallèle des opérations d'élagage, il a fallu évaluer les pertes dans les collections et prendre des mesures pour sauver des plantes. La réalisation d'état des lieux précis est indispensable afin d'élaborer plans d'actions adaptés, éventuellement repenser les sites et les collections en installant des espèces plus résistantes aux vents violents. D'autant que les dégâts se feront encore ressentir dans les mois à venir, entre les arbres et arbustes fragilisés, les végétaux séchés par le vent, ou fragilisés par la chute des autres arbres tombés et les sols gorgés d'eau. Une autre partie s'engage donc, celle de relever la tête pour avancer et financer la reconstruction. Constats des assurances, collectes en ligne, recherche de financements pérennes...



Parc de Trévarez

**Une histoire qui se répète ?** Les tempêtes de 1987 et 1999 avaient déjà bouleversé les équilibres de ce patrimoine vivant en Bretagne, que ce soient les arbres dans les parcs ou les collections botaniques. L'APJB est née en 1988, à la suite de la première tempête.

Grâce à la force du réseau, ses membres ont œuvré ensemble pour contribuer efficacement à la restauration et mise en valeur de ce patrimoine vivant et pour être un acteur de l'expérimentation et de la transmission pour faire face au dérèglement climatique en adaptant les plantes et les modes de culture. La tempête Ciaran nous rappelle la pertinence de ces actions concertées et la nécessité de mettre en place des moyens en termes notamment de choix de plantes de substitution à acclimater dans nos parcs. Elle met aussi l'accent sur le volet de médiation afin que les propriétaires et gestionnaires aient la capacité de répondre au public et amener les visiteurs à comprendre ces démarches. Faire connaître pour mieux protéger et engager ce patrimoine vivant inestimable dans un avenir durable, telle est la mission originelle toujours inscrite dans l'actualité.

Agnès Gautier, chargée de mission APJB



Jardin exotique et botanique de Roscoff



Kerouzéré



## Le cas du jardin Georges Delaselle (Ile de Batz)

La tempête Ciaran a particulièrement touché l'Île-de-Batz : son joyau, le Jardin Georges Delaselle, trésor botanique unique en son genre, est détruit à 70%. Balayée par des vents violents, la barrière boisée constituée notamment de quelques 300 cyprès de Lambert est presque intégralement détruite. Le site de 2,5 hectares créé en 1897 se retrouve dépourvu de sa ceinture protectrice contre les vents chargés d'embruns. Par ailleurs, la chute des cyprès a provoqué d'importants dégâts au cœur du jardin qui comptait plus de 1 700 espèces originaires de tous les continents dont des espèces protégées rarissimes... Coup de massue supplémentaire, un projet de réhabilitation d'ampleur venait d'être mené durant l'année 2023 (2 millions d'euros). Le défi est gigantesque, et la remise en état nécessitera des mois, voire des années. Il va falloir remplacer les espèces massacrées par la tempête, une fois l'élagage des arbres tombés terminé.

Il a fallu trouver des solutions financières ; dons, mécénat, cagnotte sur le site de la Fondation du Patrimoine ; pour survivre... et faire revivre le jardin. Les travaux, sur le court et le long terme, pourraient dépasser le demi-million d'euros. Un chantier hors norme est donc engagé pour lui redonner son prestige. Traversé de plusieurs tempêtes depuis sa création, ce jardin résilient retrouvera sa splendeur.















Pour les forêts primaires, les tempêtes, les feux, les sécheresses et les inondations ne sont pas un problème. Depuis que l'arbre existe (environ 300 millions d'années), le mot « catastrophe » n'a pas de sens. Dans la nature, seule existe une dynamique du vivant et de la survie de l'organisme le plus adapté à la situation du moment. Mais une fois qu'on a dit ça, tout changement apparaît comme une « catastrophe » pour l'humain. Depuis l'utilisation importante des énergies fossiles (à partir du XIXe siècle), les équilibres énergétiques du macro-système Terre bougent sensiblement trop vite à notre convenance, bien qu'il y ait eu par le passé lointain des changements climatiques beaucoup plus rapides car le climat terrestre est globalement assez stable depuis 12000 ans, sans que les scientifiques n'en comprennent les raisons. Quand on fait rentrer de l'énergie dans un système, il passe par une phase chaotique. Il y a plusieurs options : soit on laisse le système se rééquilibrer seul, soit on cesse de faire rentrer de l'énergie, soit on tente d'adapter le système au chaos. La dernière option est choisie à court terme par l'humanité pour tenter de s'adapter.

## Arbres et résistance aux tempêtes

Quelles sont les conditions de résistance au vent des arbres ? Les arbres résistent bien au vent continu. Ils prennent même une forme adaptée au vent : c'est la thigmomorphogénèse ou formation par le toucher ; la plante adapte sa structure et le type de bois formé. L'arbre réduit sa hauteur, renforce son tronc et ses racines, le bois de flexion est plus dense. En conséquence, tuteurer un jeune arbre trop rigidement est négatif. L'arbre génère deux types de bois de résistance : chez les conifères le bois opposé au vent est renforcé avec des racines plus fines et plus nombreuses du côté du vent et c'est l'inverse chez les feuillus. Les arbres deviennent plus fragiles au vent sous plusieurs conditions comme un vent continu autour de 150 km/h environ ou avec un vent aléatoire ou hétérogène de plus de 100 km/h. Lors de phénomènes naturels, simples ou additionnels, plusieurs facteurs peuvent les fragiliser : bois blancs cassants, bords de rivières mouillés, couloirs de vent (pentes, fonds de vallées), sols détremés ou compacts, feuillages encore denses et mouillés à l'automne, racines fragilisées, un âge avancé, la maladie... Lors de cas artificiels, il faut compter avec les bâtiments, qui engendrent des vents tournants, les chaussées étanches, le changement de niveau des nappes phréatiques en raison de drainage, les arbres avec des racines « chignonées », une plantation forestière d'arbres de haut jet sans plantation d'une lisière filtrante, des forêts mal entretenues, des tailles inadaptées, des plantations trop denses. Des causes morphologiques très variées peuvent encore intervenir : un rapport longueur des branches - diamètre supérieur à 30, des écorces incluses, des angles d'insertion des branches avec un angle inférieur à 45 degrés, la plantation d'espèces trop fragiles etc.





**PIVOTANT**

Ex: pin sylvestre, orme, micocoulier, chêne...



**SUPERFICIEL**

Ex: peuplier, frêne, épicéa, légumineuses...



**OBLIQUE**

Ex: hêtre, érable, tilleul, bouleau

Les arbres sont plus résistants s'ils ont des racines pivotantes préservées : pins, sapins, jeunes chênes, noyers, houx, ormes, micocouliers, cyprès. Ou s'ils ont des racines plutôt superficielles : épicéa, trembles, frênes, légumineuses, ailanthe, peuplier, robinier, ou des racines plutôt obliques : hêtre, érable, tilleul, douglas.

En forêt il est important de ne pas avoir une lisière droite mais une lisière qui augmente doucement sa hauteur par plusieurs strates filtrantes. Une bonne haie brise-vent fait environ une quinzaine de mètres d'épaisseur avec trois rangées d'arbustes et d'arbres de différentes hauteurs en mélange d'espèces.

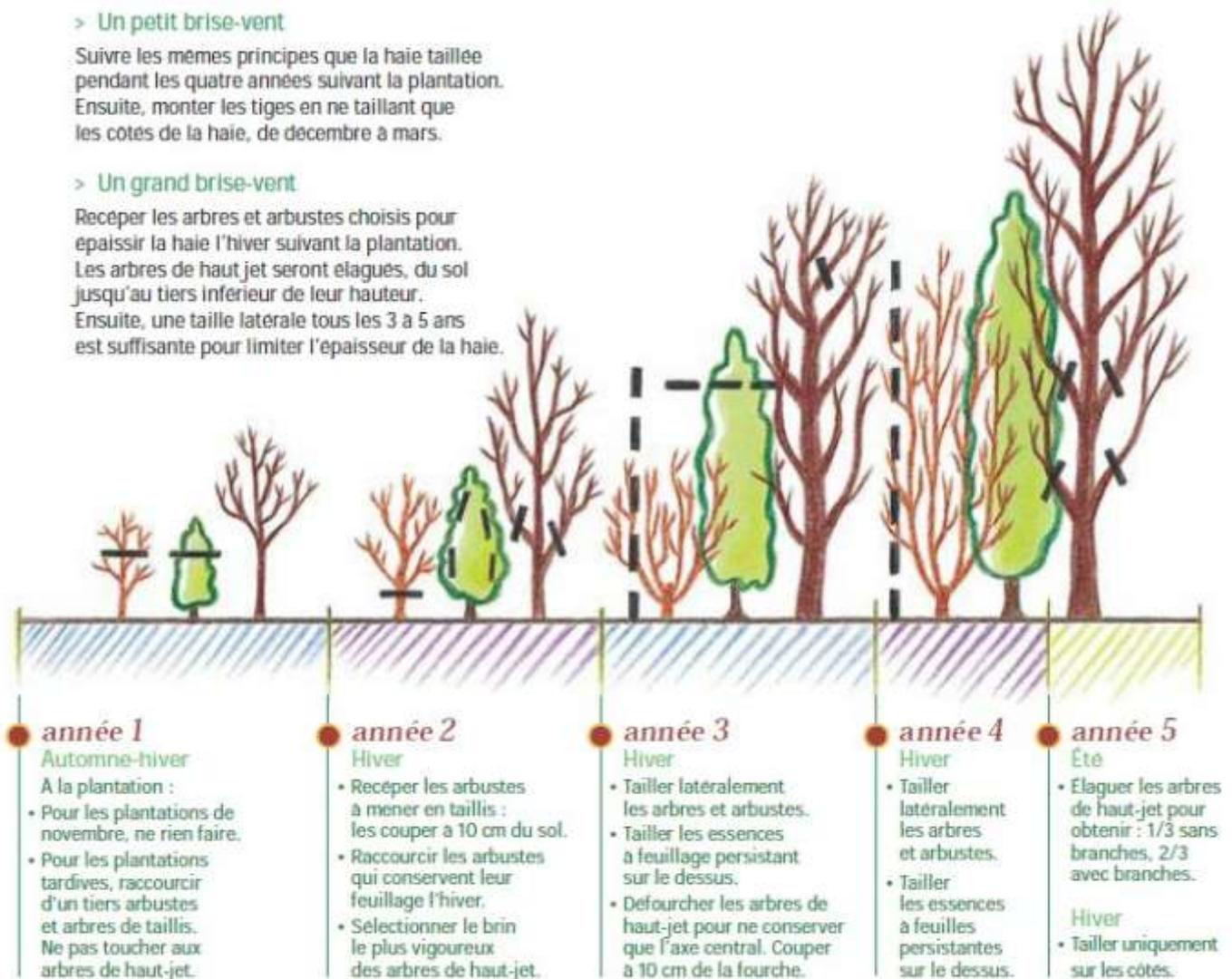
La résistance naturelle au vent du bois est variable : les monocotylédones et les arbres persistants sont, en général, plus résistants que les arbres caducs. Les arbres persistants sont en sève l'hiver, les tissus sont plus souples. Exemple : le chêne vert, le magnolia grandiflora, le houx, tous les lauriers.

> **Un petit brise-vent**

Suivre les mêmes principes que la haie taillée pendant les quatre années suivant la plantation. Ensuite, monter les tiges en ne taillant que les cotés de la haie, de décembre à mars.

> **Un grand brise-vent**

Receper les arbres et arbustes choisis pour épaissir la haie l'hiver suivant la plantation. Les arbres de haut jet seront élagués, du sol jusqu'au tiers inférieur de leur hauteur. Ensuite, une taille latérale tous les 3 à 5 ans est suffisante pour limiter l'épaisseur de la haie.



Cinq premières années d'entretien d'une haie champêtre

Les arbres et les arbustes filtrent alors qu'une haie dense fait un effet rebond

En résumé : quels sont les facteurs de résistance ?

Des arbres issus, si possible, de semis (en raison du meilleur enracinement) et bien conduits sans écorce incluse.

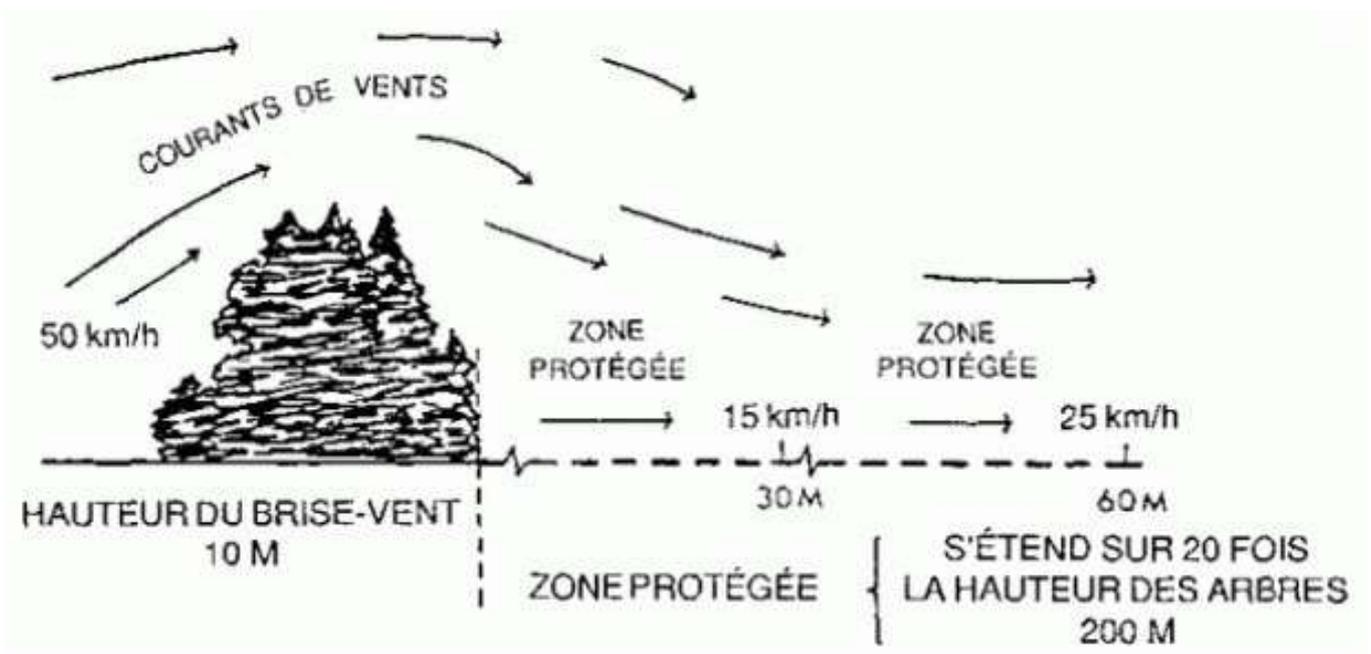
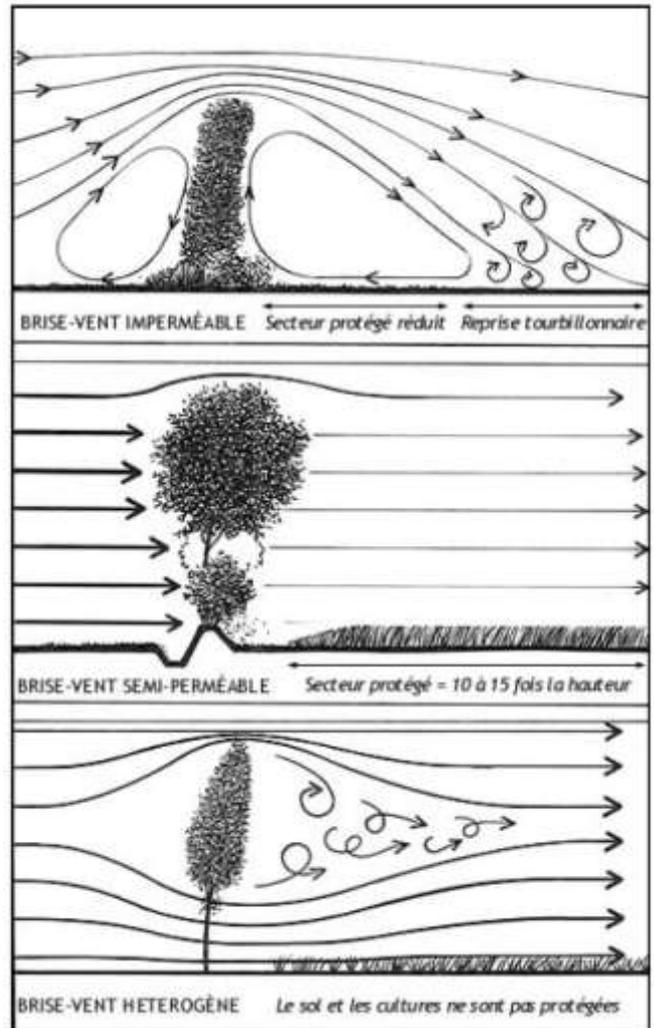
Des arbres plantés à une distance suffisante pour en faire des individus isolés et donc résistants car la densité de plantation étiole les arbres et les fragilise en cas de vent saccadé. La plantation de type forestier dans le but de rendement à 30 ans n'est pas une bonne option pour les parcs.

Des arbres plutôt de petites dimensions à racines pivotantes et/ou des clones dit "stricta"

Un mélange d'arbustes et d'arbres persistants. Les persistants sont beaucoup plus résistants au vent que les caducs et protègent les arbres plus fragiles.

Des espèces dont on a observé la résistance naturelle comme les pins, les platanes, les bouleaux, les charmes, les frênes, les hêtres, les noyers, les micocouliers, les conifères caducs.

Des espèces relativement résistantes à la sécheresse, qui vont chercher l'eau en profondeur, d'où le lien avec le sujet suivant : la résistance à la sécheresse des arbres.



## Quelles sont les conditions de résistance des arbres à la sécheresse ?

Il faut essayer de quantifier le changement :

- Le réchauffement : il est faible mais constant : 1,4 degré depuis 100 ans et ça continue.
- La pluviométrie est relativement stable en Bretagne, entre 600 mm par an (bord de mer) et 2000 mm par an (montagnes noires). Les météorologues ne voient pas de changement important de la pluviométrie en Bretagne.
- Les tempêtes : un peu plus « cassantes »
- Les végétaux poussent plus vite et toute l'année mais les attaques parasitaires sont plus fréquentes

Etat des lieux : la forêt française est plus variée qu'on ne l'imagine : il y a environ deux cents espèces d'arbres en France et une vingtaine d'écosystèmes caractéristiques. Les principales essences sont les chênes, le hêtre, le châtaignier, le charme, le frêne, le sapin pectiné, l'épicéa, le pin sylvestre, le pin maritime et le sapin de Douglas.

La forêt bretonne est un peu différente : chênes, châtaigniers et hêtres représentent 60%. Parmi les conifères on trouve : Douglas, Sitka, pins maritimes, pins sylvestres et pin laricio.

Quels sont les possibilités techniques d'adaptation à la sécheresse ?

- Réduire la durée de révolution des arbres : les jeunes arbres sont plus résistants
- Mieux contrôler la végétation concurrente et pailler les arbres.
- Réduire la densité de plantation (déjà évoqué dans la résistance aux tempêtes)
- Choisir des espèces plus résistantes à la sécheresse mais qui pousseront moins vite
- Pratiquer le mélange d'âges

Quelles sont les pistes botaniques et culturelles ?

- Les transferts de connaissances entre forestiers et gestionnaires des espaces verts publics est faible.
- Les arbres en ville sont dans des conditions de stress hydrique maximum. Ils sont une source d'information sur la résistance à la sécheresse.
- Les arbres en régénération naturelle sont beaucoup plus résistants
- Le suivi hydrique fin des parcelles et des arbres d'exception (il existe des sondes capacitatives de mesure de l'humidité des sols)
- La sélection par mutation (méthylation de l'ADN). Elévation des taux de cytokinines et d'acide salicylique, ce qui donne une résistance accrue à la sécheresse.
- L'introduction dans le Nord de cultivars de la même espèce mais plantée dans le Sud : ex : le chêne de Hongrie

Beaucoup d'espèces d'arbres sont à essayer : voir les

sites *web* BioClimSol du CNPF ou le site IKS de l'ONF

Il existe environ 1500 espèces et clones d'arbres. Les sites *web* des grandes pépinières françaises et européennes sont assez bien documentées sur la résistance à la sécheresse. Voici quelques espèces particulièrement résistantes à la sécheresse à Quimper, dont les sols sous chaussées sont particulièrement secs (même avec les fuites des réseaux) : l'érable plane, le platane, le tetradium, le noyer noir (*Juglans nigra*), les frênes, dont le clone « Raywood », les tilleuls, surtout ceux de petites dimensions (notamment *mongolica*), le *pterocarya*, les bouleaux dont le *papyrifera*, les filaos, les robiniers, les zelkovas, le pin *radiata*, le chêne rouge, le catalpa, le mûrier platane, les poiriers, l'érable argenté, les aulnes, l'eucalyptus *globulus*, l'*ostrya carpinifolia*, le liquidambar, le chêne vert, les cèdres, le pin d'Alep.

Tout comme pour les tempêtes, les arbres sélectionnés sous forme « stricta » ou « columnaris » sont particulièrement résistants, y compris les chênes. L'inconvénient est un coût d'achat élevé par rapport à une régénération naturelle (dans les forêts)

Conclusion

La nature a toujours connu de grands changements climatiques et le vivant s'est adapté à une échelle de temps incompatible avec les intérêts humains. Il faut essayer de s'adapter et par chance il existe un réservoir génétique énorme. C'est la raison pour laquelle je propose une petite liste d'arbres qui ont fait la preuve de résilience à une sécheresse relative. Sur les milliers de possibilités je propose donc un choix « à la Prévert » qui est forcément discutable et amendable par les experts.

Jean-Hubert Gilson

Petite liste pour la Bretagne d'arbres relativement résistants à la sécheresse quand ils sont « installés »

Voici quelques commentaires sur les précautions à prendre dès qu'il s'agit du vivant : quoiqu'il arrive, l'eau est nécessaire à la vie. Les plantes qui se sont adaptées à la sécheresse utilisent quelques stratégies en cas de manque d'eau : 1= faire des réserves ; 2= en dépenser le moins possible ; 3= en chercher en profondeur ; 4= faire pleuvoir ; 5= capter l'eau par tous les organes ; 6= se grouper pour créer une bulle d'humidité ; 7= se protéger du soleil ; 8= ralentir ou arrêter le métabolisme et la croissance ; 9= fabriquer de l'huile et probablement d'autres mécanismes. En fonction de la raréfaction de l'eau, les plantes, qui ont environ une vingtaine de capteurs sensitifs, adoptent des stratégies de survie extrêmement variées. Elles ont plus de 500 millions d'années d'expérience et nous quelques siècles : donc restons prudents dans nos certitudes.

Dans les conditions climatiques et pédologiques de la Bretagne, ceci n'empêche pas d'avoir observé des plantes plus résilientes que d'autres à l'alternance des grosses pluies d'hiver et de l'absence d'eau l'été. Ce

Petite liste pour la Bretagne d'arbres relativement résistants à la sécheresse (quand ils sont installés)

phénomène météo s'accélère. Précisons que le choix que je propose ci-après concerne les arbres qui poussent en sol acide. Je n'inclus pas les arbres de bord de mer et ceux qui sont alcalinophiles stricts. Dans les pépinières vous trouverez de nombreux cultivars. Il vaut mieux se référer aux conditions de pousse des espèces types pour avoir une idée des exigences des cultivars. La liste qui suit classe les arbres avec une indication éventuelle sur la hauteur et la résistance au froid.

Tous ces arbres sont acclimatables dans une grande partie de la Bretagne sauf bord de mer strict ou sols très calcaires ou sols inondés et lieux exceptionnellement froids. Cette liste n'est qu'une proposition à amender. Elle s'appuie sur des catalogues de pépinières connues : Van den Berck, Soupe, Thuilleaux, Chauviré, Guillot Bourne, Lepage bord de mer, A l'ombre des figuiers, Aoba, etc., pour trouver facilement les arbres cités. D'un point de vue général, les arbres qui poussent en ville sous pavage résistent à des conditions de sécheresse importantes et poussent beaucoup mieux dans les parcs. Je ne cite pas les arbres de collection ou très rares susceptibles de résister au changement climatique de la Bretagne en raison de la difficulté à se les procurer.

Acer campestre, burgerianum, platanoïdes, negundo,  
Acacia melanoxydon (frileux), retinoïdes (-7 °C)  
Albizia julibrissin  
Alnus argentea, cordata, spaethii  
Arbutus (petit)

Betula populifolia, nigra  
Broussonetia papyrifera

Diospyros lotus

Catalpa bignonoïdes  
Carpinus coreana, japonica, henryana  
Casuarina cunninghamiana (-5°C)  
Chitalpa tashkentensis (petit)  
Cedrela sinensis  
Celtis australis, bungeana, caucasica, juliana, laevigata, occidentalis,  
Cocculus laurifolius (-5°C) petit  
Corylus colurna

Erhetia acuminata, dicksonii  
Eriobotrya japonica  
Eucalyptus dalrympleana, coccifera, gunnii (Frileux), pauciflora (-10 °C)  
Eucommia ulmoïdes

Fraxinus angustifolia, pensylvanica, velutina  
Fontanesia phylliroïdes (petit)  
Firmania simplex

Gleditsia triacanthos  
Gingko biloba

Hovenia dulcis

Koeleruteria paniculata

Ligustrum japonicum (petit)  
Lagerstroemia indica (petit)

Maackia amurensis  
Malus trilobata  
Maytenus boaria (petit)  
Melia azedarach  
Morus alba

Olea europea  
Ostrya carpinifolia

Paulownia tomentosa  
Phellodendron amurense  
Pistacia chinensis  
Platanus x hispanica  
Poliiothyrus sinensis (petit)  
Populus alba, tremula  
Prunus avium, mahaleb  
Pyrus amagdaliformis (petit) , communis, salicifolia

Quercus bivenoniana, castaneifolia, cerris, coccifera (petit)  
dentata, hispanica, macranthera, montana, imbricaria,  
frainetto, ilex, suber, texana, variabilis Etc  
Quillaja saponaria

Salix capraea (petit)  
Schinus latifolius (petit)  
Sorbus latifolia, torminalis, thuringiaca  
Sophora japonica

Tamarix africana  
Tetradium danielli  
Tilia mongolica, henryana

Ulmus parviflora pumila

Ziziphus jujuba (petit)

## Le Label Jardin remarquable : 20 ans d'expérience

A l'occasion des 20 ans du label Jardin remarquable, le ministère de la Culture a organisé le 27 novembre 2024 un colloque intitulé « Le label Jardin remarquable : deux décennies d'excellence ». Ce colloque s'articulait autour d'une restitution des enquêtes menées pour la direction des Patrimoines par la direction des études statistiques du ministère de la Culture, dont les résultats ont été présentés par la sociologue Noémie Couillard.

La première enquête, quantitative, portait sur les visiteurs des jardins remarquables. Elle a permis de dresser un portrait type du visiteur des parcs et jardins labellisés, les mettant en perspective avec ceux des musées, dont ils se différencient en partie. De cette enquête auprès des publics, pourtant choisis parmi les visiteurs de jardins remarquables, est ressorti un net déficit de notoriété du label qui appelle un effort conséquent de communication pour être corrigé.

La seconde enquête portait sur les propriétaires et gestionnaires de parcs et jardins. Elle a permis de préciser leur typologie, et en quelque sorte d'en dresser un portrait type, âge, sexe, niveau social, d'instruction, etc., – une moyenne d'âge élevé, plus d'hommes que de femmes, fortement diplômés – de cerner les problèmes qu'ils pouvaient rencontrer, notamment économique, et d'identifier les aides qu'ils attendent des pouvoirs publics en termes financiers et en matière de formation et de recrutement des jardiniers. Une troisième enquête, qualitative, auprès des publics, n'a pas retenu notre attention car elle est apparue entachée d'un biais du fait de la localisation principalement urbaine des parcs étudiés, par ailleurs uniquement des domaines publics.

Parmi les autres interventions, notons celles de Stéphanie de Courtois, historienne des jardins, qui a présenté avec beaucoup de talent son expérience des groupes de travail régionaux, de Rémi Salaün, géographe, qui a évoqué l'importance du label dans le domaine touristique, de Julien Taulard, chef jardinier du château de Talcy, qui a raconté avec conviction la reconquête d'un label perdu, enfin d'Eric Goulouzel, du département des Hauts-de-Seine, qui a montré l'importance et les enjeux du label pour les gestionnaires publics.

J'étais pour ma part invité à évoquer le rôle du CPJF et des associations régionales de parcs et jardins dans la gestion du label. Après une introduction qui rappelait l'histoire du label et les modalités de sa mise en œuvre avec le concours des associations, j'ai présenté trois thématiques principales que nous avons identifiées collégialement au sein du CPJF : la visibilité, souvent insuffisante, du label, son économie, avec un chapitre sur la perte de l'agrément fiscal en 2014 et ses conséquences, et un autre sur la question de la transmission, particulièrement délicate dans le cas des jardins labellisés. Une dernière thématique portait sur les évolutions récentes du label (la circulaire de décembre 2023), en regrettant une prise en compte insuffisante de la question écologique et en manifestant pour finir le souhait d'une plus grande concerta-

tion entre le ministère et le CPJF (cf. la communication prononcée le 27 novembre, retranscrite *infra*).

Dans ses conclusions, Isabelle Chave, sous-directrice des monuments historiques et des sites patrimoniaux, très à l'écoute de nos préoccupations, a proposé une synthèse des problématiques soulevées au cours de la journée et promis d'en tenir compte dans les perspectives d'action du ministère de la Culture en faveur des parcs et jardins.

On vous renvoie pour le détail des communications aux actes du colloque accessibles sur le site du ministère (<https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/monuments-sites/ressources/Les-actes-de-journees-d-etudes-et-de-colloques/le-label-jardin-remarquable-deux-decennies-d-excellence>)

### Communication du 27 novembre 2024

« Le label Jardin remarquable est né en 2004 au sein du Conseil national des parcs et jardins de France, placé sous l'autorité de Jean-Pierre Bady – où siégeaient deux représentants du CPJF, Jean Guérout et Didier Wirth – auquel on doit donc à la fois l'initiative du label et l'invention de son désormais célèbre logotype. L'idée était bien de faire connaître et de signaler au plus grand nombre « les plus beaux jardins de France ». Tel était l'esprit du label, tel nous pensons qu'il doit perdurer. Les associations régionales de parcs et jardins siègent de droit dans tous les groupes de travail régionaux chargés de l'examen des demandes de labellisation. Cela implique pour les membres de visiter les parcs et jardins candidats au label ou à son renouvellement et de participer activement aux débats. Siéger dans ces groupes est le premier rôle des associations. Les candidatures au label ne transitent pas toujours par le canal des associations, de nombreux jardins adressent leur dossier directement à leur DRAC ; d'autres se rapprochent de nous pour solliciter un avis ou des conseils. Nous pouvons aussi avoir un rôle incitateur, facilitateur, et il nous revient parfois de devoir dissuader certains propriétaires de poser leur candidature, ou d'y surseoir en attendant d'avoir atteint le niveau ou la maturité requise.

Du fait que nous sommes des relais naturels entre les propriétaires et les instances territoriales et nationales, notre rôle est aussi de relayer auprès de ces autorités l'expérience au quotidien des propriétaires et gestionnaires de jardins remarquables, que ce soit pour évoquer leur attachement au label ou les difficultés qu'ils peuvent rencontrer, difficultés notamment financières, que l'enquête du ministère sur les propriétaires de jardins remarquables a pu relever.

Pour évoquer le rôle des associations, cette communication abordera successivement le label sous trois aspects : la visibilité du label, son économie, et des pistes d'évolution. Il conclura en évoquant son avenir.

### La visibilité du label

Les associations animent le réseau des jardins de leur territoire, qu'il soit départemental ou régional, de **tous** les jardins, pas seulement des jardins remarquables. Ces derniers sont parfois le fer de lance du tourisme dans leur région, et dans toutes les régions ils sont les locomotives du *tourisme de jardin*. Notre rôle, en tant qu'associations, est de mettre en avant avec détermination les jardins labellisés afin d'attirer les visiteurs, et d'irriguer l'ensemble du réseau des parcs et jardins, dont les labellisés constituent ainsi une porte d'entrée. Le label est un **outil de promotion des jardins**, et si la plupart des jardins l'entendent aussi comme une reconnaissance de la qualité de leur jardin, c'est bien de cette qualité que le label fait la promotion : il permet aux jardins labellisés d'être plus visibles. Ainsi les organisateurs de *garden tours* s'appuient sur le canevas des parcs et jardins que le label signale à leur attention.

La qualité de la **signalisation routière** qui accompagne le label est importante, car elle permet de toucher un public plus large. La faculté d'obtenir une signalisation routière pour les jardins labellisés est prévue dans la circulaire, c'est un atout évident pour activer leur fréquentation. On note cependant que le logotype du label, s'il est bien connu dans le monde des jardins, ne l'est pas toujours dans un public plus large. Il faut prévoir de le faire connaître plus largement.

Les **listes des jardins remarquables doivent être tenues à jour**. Force est de constater une certaine disparité dans la gestion du stock des jardins remarquables entre les différentes régions, souvent pour des questions de manque de personnel : la mise à jour des listes de jardins labellisés peut s'en trouver affectée, et des jardins fermés ou ayant perdu le label rester présents sur les listes. Notre rôle est alors d'alerter les services déconcentrés de l'Etat.

Nous devons aussi veiller à la **qualité des notices descriptives** des jardins labellisés présentes sur les sites web des associations, sur celui du CPJF, et sur celui du ministère. L'information transmise doit être fiable : il nous revient de relire ces notices et, le cas échéant, de proposer des amendements. Un **partenariat** a été amorcé avec le bureau des jardins du ministère en ce sens : il doit se poursuivre, car il reste nombre de coquilles et d'erreurs à corriger. La balle est dans notre camp.

Nous avons enfin un rôle **d'alerte** en cas de défaillance des jardins labellisés qui cesseraient de respecter les exigences qualitatives du label. Les associations et le CPJF sont les premiers destinataires de courriels de visiteurs mécontents. A nous de prévenir les jardins, d'essayer de comprendre les raisons de la déception des visiteurs, d'imaginer des solutions avec les propriétaires – et en dernier recours de les préparer à une sortie du label, toujours douloureuse, qui s'opère plus souvent à l'occasion d'une demande de renouvellement que par un retrait en milieu de période.

### L'économie du Label est un chapitre essentiel

Une des qualités premières d'un jardin remarquable, outre sa beauté et ses qualités architecturales, botaniques ou environnementales, c'est le **niveau d'excellence de son entretien, qui frappe au premier coup d'œil**. Maintenir un tel niveau exige un **engagement déterminé** des propriétaires. Il a un coût élevé, requiert une main d'œuvre nombreuse, plus encore depuis la mise en application de la loi Labbé. L'aspect financier sera souvent la ligne rouge : tel jardin, remarquable par sa composition, sa richesse, son histoire, ne pourra prétendre au label faute de moyens suffisants pour assurer le niveau d'entretien requis et tendre à cette perfection qu'exige le label.

L'**agrément fiscal** qui, pendant les dix premières années du label, fut accordé aux jardins labellisés, apportait une aide indirecte par la faculté de déduction fiscale qu'il permettait. Ce fut un élément d'attractivité évident pour les jardins non protégés (soit 10 à 20 % de jardins selon les régions), que l'abrogation de l'agrément en 2014 affecte durablement. Les autres jardins bénéficient de la possibilité de déduire les coûts d'entretien et les charges de fonctionnement, du fait de leur protection ou parce qu'ils ont un statut juridique qui le permet. Mais l'absence d'aide pour les jardins non protégés est un problème sérieux. La proposition de faire bénéficier certains parcs et jardins non protégés des déductions fiscales offertes aux immeubles labellisés par la fondation du patrimoine ne concerne que le chapitre de l'investissement. Or ce sont les frais d'entretien et de fonctionnement qui sont en cause. Les retraits de label sont liés le plus souvent à des baisses de moyens financiers qui impactent l'entretien des jardins, ou encore à des questions de succession ou de transmission.

La disparition de l'agrément fiscal est-elle irréversible ? Nous espérons que non. Qu'est-ce qui empêche, techniquement, d'aligner la fiscalité des jardins labellisés sur celle des jardins protégés ? Aucune réponse claire n'a été apportée à cette question. Au contraire, de nombreuses voix se sont élevées depuis quelques années pour essayer de rétablir l'agrément, sans que ces tentatives aient reçu de la part de l'administration une réponse nette quant à son impossibilité. Nous devons y revenir.

Une autre interrogation se pose. Du temps de l'agrément fiscal, l'obligation faite aux jardins remarquables d'ouvrir 40 jours s'entendait : elle se calquait *logiquement* sur l'**obligation fiscale** d'ouvrir les monuments protégés pour pouvoir bénéficier à plein de la déductibilité des dépenses de restauration et d'entretien. Les propriétaires de jardins remarquables s'engageaient d'ailleurs à ouvrir leurs jardins à la visite « selon les conditions fixées par l'arrêté relatif à l'agrément fiscal » : ce sont les termes de la circulaire de 2004. À partir du moment où l'agrément a disparu, cette obligation a-t-elle encore un sens ? Nous ne le pensons pas. Or cette obligation est clairement un frein pour certains jardins qui ne veulent pas s'obliger à ouvrir aussi largement. Ce ne sont pas des

jardins fermés : ils ouvrent volontiers sur rendez-vous ou pour des visites de groupes, ou encore pour les rendez-vous aux jardins, ou les journées européennes du patrimoine, mais ne souhaitent pas s'astreindre à ouvrir plus. Ces jardins constituent, à côté des jardins labellisés, une frange significative et digne d'intérêt de jardins tout à fait remarquables, qui obtiendraient sans doute le label haut la main s'ils en faisaient la demande, mais qui ne la font pas car ils ne souhaitent pas se soumettre à cette contrainte des « 40 jours ». Ces jardins passent donc sous le radar du label. Si le rétablissement d'un agrément fiscal, sous une forme ou une autre s'avérait décidément impossible, alors il faudra remettre en question l'obligation faite aux jardins labellisés de respecter une obligation qui n'a plus de raison d'être et qui peut constituer un frein aux candidatures nouvelles.

Nous devons enfin dire que la pérennité de ce patrimoine d'exception nous inquiète. L'engagement des propriétaires de maintenir le niveau d'excellence qu'exige un jardin remarquable ne se transmet pas aisément. L'avenir d'un jardin remarquable est en péril à chaque fois qu'il y a **transmission**, en particulier en cas de succession, qui est presque toujours un moment critique pour les jardins, beaucoup plus que pour les bâtiments. Quels héritiers, quels acquéreurs, voudront bien assumer les charges financières indispensables à leur entretien ? Ce qui vaut pour tous les jardins est plus particulièrement vrai pour les jardins labellisés qui demandent un engagement passionné de leurs propriétaires. Comment assurer la pérennité du label pour un jardin du fait du niveau d'engagement qu'il exige ? À l'heure actuelle, nous n'avons pas de solution à proposer.

### **Évolution du label : respect de l'environnement et défense de la biodiversité**

Une troisième version de la circulaire Jardins remarquable est sortie en décembre 2023. Il est naturel que les règles s'adaptent à un contexte qui peut évoluer.

De plus en plus de jardins sont conscients de l'importance du respect de l'environnement et de la défense de la biodiversité, et du rôle qu'ils ont à jouer en la matière. De plus en plus de jardins sont engagés dans ce sens, comme le jardin remarquable de Losmonerie dans le Limousin. En Bretagne, nombre de jardins sont convaincus d'avoir un rôle majeur à jouer dans ce domaine, que ce soit dans la conception, la gestion, mais aussi le partage de connaissance avec le public. Ces jardins font de cette composante environnementale un élément qualitatif essentiel de leur jardin et de leur discours sur le jardin, plaçant la conscience environnementale, le souci de la biodiversité, de la conservation des espèces animales et végétales menacées, au même rang que la beauté, la composition, la richesse botanique, l'intégration dans les sites.... Il aurait donc été intéressant d'intégrer cette nouvelle composante aux critères qui peuvent rendre un jardin digne du label jardin remarquable.

Or ce n'est pas ce que nous dit la nouvelle circulaire,

qui indique seulement que l'entretien doit être fait « dans le respect des bonnes pratiques environnementales et de la biodiversité ». Mais, cette exigence vaut pour tous les jardins, qui doivent ce respect pour se conformer à la loi : c'est une obligation légale ! Présenté ainsi, sous l'aspect de l'entretien, cela n'en fait pas un critère qualitatif. On introduit une certaine confusion entre l'obligation légale (le respect de la loi Labbé) et un critère de qualité supplémentaire permettant de distinguer un jardin comme étant remarquable.

En assortissant la note sur l'entretien, qui est essentielle, d'une composante environnementale, nous nous écartons de l'esprit du label qui est de mettre en valeur ses qualités remarquables, pour sa valeur esthétique, sa composition, sa richesse historique, botanique, etc. ; et, nous le suggérons, son action en faveur de l'environnement et de la biodiversité, valeur culturelle à laquelle nous sommes tout aussi attachés et sensibles. La qualité de rédaction de la circulaire tient à de tels détails, qui nous paraissent essentiels. Notre rôle est de le faire remarquer.

### **Conclusion**

Quel avenir voulons-nous pour nos jardins remarquables ? Nous sommes convaincus de l'intérêt du label jardin remarquable et du rôle que nous avons à jouer pour le défendre. Nous en sommes, dans les associations et au CPJF, de fervents défenseurs. Mais si nous voulons garantir la pérennité des jardins remarquables, il faudra être attentif à tous ces aspects qui ont été soulignés, qui doivent faire l'objet d'une réflexion et d'une concertation approfondie entre nous et avec l'administration. Nous pensons que c'est par la concertation que nous pourrions le mieux défendre, préserver, améliorer ce label, qui est **notre** label de qualité, à nous jardiniers et propriétaires de jardins. D'où le souhait que je formule pour conclure, que puisse se constituer un groupe de travail spécifique aux jardins remarquables, entre le CPJF et le bureau des jardins, pour qu'il demeure la référence en matière d'excellence et réponde aux réalités du monde qui nous entoure. Quel label voulons-nous pour les vingt prochaines années ? »

Geoffroy de Longuemar  
Président de l'APJB  
Vice-président et trésorier du CPJF

## Séminaire sur l'archéologie de Jardin

5-6 décembre 2024 à la médiathèque du patrimoine et de la photographie (Charenton-le-pont)

Un séminaire de deux jours, à l'initiative de l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles et du CPJF, a regroupé l'enseignement sur l'archéologie de jardins dispensé aux étudiants du master Jardins historiques dirigé par Stéphanie de Courtois, en l'élargissant aux propriétaires et gestionnaires de jardins historiques. Le séminaire était accueilli pour ces deux jours à la Médiathèque du patrimoine et de la photographie à Charenton-le-Pont (94).

L'approche archéologique de l'histoire des jardins est née dans les années 1960 en Angleterre. Elle a considérablement progressé depuis les années 1990, sur les cinq continents, comme le prouve le *Sourcebook for Garden Archeology*, publié en 2013 sous l'égide de la Fondation des parcs et jardins de France, qui donne des exemples en Europe, mais aussi en Amérique, en

Australie, en Asie, en Afrique du Nord... Pendant ces deux jours, Cécile Travers (archéologue) a procédé à une présentation générale du sujet (première demi-journée), Michel Dabas (géophysicien) et Anne Allimant-Verdillon (l'archéologue dont les travaux sont à l'origine de l'archéologie de jardin en France) nous ont présenté (deuxième et troisième demi-journées) les différentes approches qui sont aujourd'hui à notre disposition. La dernière demi-journée a traité des procédures administratives et des aides accessibles pour la mise en œuvre de ces recherches : cela constitue un chapitre à part qui ne sera pas abordé ici.

**Les documents d'archives**, s'ils existent, sont une première source d'information sur les jardins. Les plans anciens sont assez rares, en revanche on peut trouver des descriptions, parfois détaillées, dans les inventaires réalisés à l'occasion de ventes ou de suc-



Fig. 1 : Reconnaissance des anciennes broderies des parterres par le biais de la photographie aérienne, parc du château de Hopetoun House (Écosse), 1984.

cessions. **Des représentations anciennes**, dessins, relevés, tableaux, gravures, sont une autre source d'information, également précieuse, mais ces données apportent une information dont nous ne connaissons pas le biais apporté par le dessinateur ou l'opérateur, et l'incertitude demeurera toujours quant à la vérité des jardins qu'ils représentent : ce ne sont pas des photos ! Les plans peuvent être approximatifs ou entachés d'erreurs, il peut également s'agir d'un projet non réalisé. Le juge de paix se trouve dans le sol. Et seule l'analyse du sous-sol donnera le fin mot de l'histoire du jardin. À compter de là, plusieurs méthodes sont disponibles. L'objet de cet article, les présenter succinctement, en indiquant l'intérêt et les limites de chacune.

Parmi les méthodes de **prospection non destructive** on distingue celles qui relèvent de la prospective externe (sans être sur le terrain), telles que la photo aérienne et le Lidar, de celles qui relèvent de la prospective interne (sur le terrain), les méthodes géophysiques.

En **prospectives externe**, on dispose de la photographie aérienne et désormais de la prospection Lidar. La **photographie aérienne** (fig. 1) peut révéler de nombreuses structures sous-jacentes : elle est un premier indice d'éléments subsistants sous la surface du sol. Difficulté : la révélation est très dépendante des conditions météorologiques, ainsi que de la température et de l'hygrométrie. Il faut que la photo soit prise au bon moment pour « révéler » le sous-sol. Mais de nombreux sites archéologiques ont été découverts grâce à des campagnes de photos aériennes systématiques ; de même une photo aérienne d'un parc peut révéler la présence de structures sous-jacentes tels que bassins ou fosses de plantation ; dans d'autres cas, parterres et allées peuvent apparaître plus ou moins clairement, au gré des saisons, de l'humidité des sols, ou marqués par une végétation différenciée.

Prospection par **Lidar** aéroporté : la méthode mesure la réflexion par le sol et les objets superficiels (plantes, bâtiments, etc.) d'un faisceau laser émis depuis l'atmosphère (en général depuis un avion ou un drone) : il permet de calculer les variations de la microtopographie, ce qui permet de repérer certaines microstructures qu'on peut ensuite analyser comme la trace émergente de structures plus profondes. L'appareil mesure le temps de vol aller-retour des photons, en déduit une distance, et traduit ces données en termes de topographie. Le traitement numérique des nuages de points obtenus permet différentes analyses, par exemple de ne conserver que le relief au niveau du sol (éliminant tous les éléments de surface tels que végétation ou bâti) ou au contraire se focaliser sur le houppier d'une forêt (dont on pourra déduire la croissance en comparant avec une mesure antérieure). L'IGN conduit actuellement une campagne de prises de vues haute définition de l'ensemble du territoire français avec des nuages de points offrant une précision supérieure à 10 points par mètre carré (projet Lidar HD) qui devrait être disponible d'ici fin 2026 (elle l'est déjà pour tout le sud de la France) : infor-

mation complète sur <https://geoservices.ign.fr/lidarhd> et <https://www.ign.fr/institut/lidar-hd-vers-une-nouvelle-cartographie-3d-du-territoire>. L'avancement des acquisitions sur le territoire : <https://macarte.ign.fr/carte/322ea69dab4c7e5afabc6ec7043b5994/acquisitionslidarhd>

En **prospectives interne**, ce sont principalement les méthodes **géophysiques** (ou archéo-géophysiques), qui vont permettre d'obtenir une cartographie du sous-sol et d'y déceler, selon les cas, des traces de structures maçonnées (murs et murets, fondations), d'anciens fossés, de douves, de fosses de plantation, de parterres et de trous de plantation, d'un réseau viaire (allées), de circuits hydrauliques (fontaines, bassins, canalisations), etc. : autant de traces physiques de l'implantation ancienne d'un jardin. Ce sont des méthodes de *radiographie* du sous-sol. On distingue trois grandes familles selon qu'elles reposent sur la mesure de la conductivité ou de la résistivité électrique (EC ou ER), de la susceptibilité magnétique (magnétométrie), ou de la permittivité diélectrique par des mesures électromagnétique basse ou haute fréquence (radar à pénétration de sol – GPR).

L'hypothèse de base de toutes ces méthodes est que la présence d'une structure anthropique se traduit par une différence des propriétés physiques du sous-sol par rapport à celles du milieu naturel.

- La **résistivité électrique** du sol varie selon les matériaux : terre crue, terre cuite, métal, pierre (fig. 2). Elle augmente quand on rencontre un mur, diminue lorsqu'on traverse de la tourbe ou du compost. La carte peut révéler des structures jusqu'à plusieurs mètres de profondeur en fonction de la configuration utilisée. C'est une mesure active qui utilise un réseau d'électrodes plantées dans le sol : on envoie un courant et on mesure le potentiel électrique résultant. La méthode convient en terrain découvert, que l'on peut parcourir à pied ou avec un véhicule léger équipé de capteurs. Relativement simple à mettre en œuvre, cette méthode est particulièrement bien adaptée à la détection des vestiges de structures maçonnées (fig. 3).

- Magnétométrie. C'est une mesure passive qui évalue les variations du champ magnétique terrestre et, indirectement, la **susceptibilité magnétique** du sol. Cette dernière varie avec la nature du sol et donc avec tous les éléments qui peuvent la modifier (fig. 4). Alors que boussole ne donne que l'orientation du champ magnétique terrestre, la mesure magnétique en donne les variations en amplitude. La notion de profondeur des structures est complexe à obtenir avec cette méthode. Elle est bien adaptée pour repérer les vestiges en creux (fosses, fossés).

- Méthodes électromagnétique : on mesure de la **constante diélectrique** du sol, qui caractérise la capacité d'un matériau à se polariser sous l'effet d'un champ électrique. Le choix de la fréquence d'analyse détermine la profondeur de pénétration de la mesure. Elle permet de coupler les effets électrique et magnétique en générant une impulsion électromagnétique et en

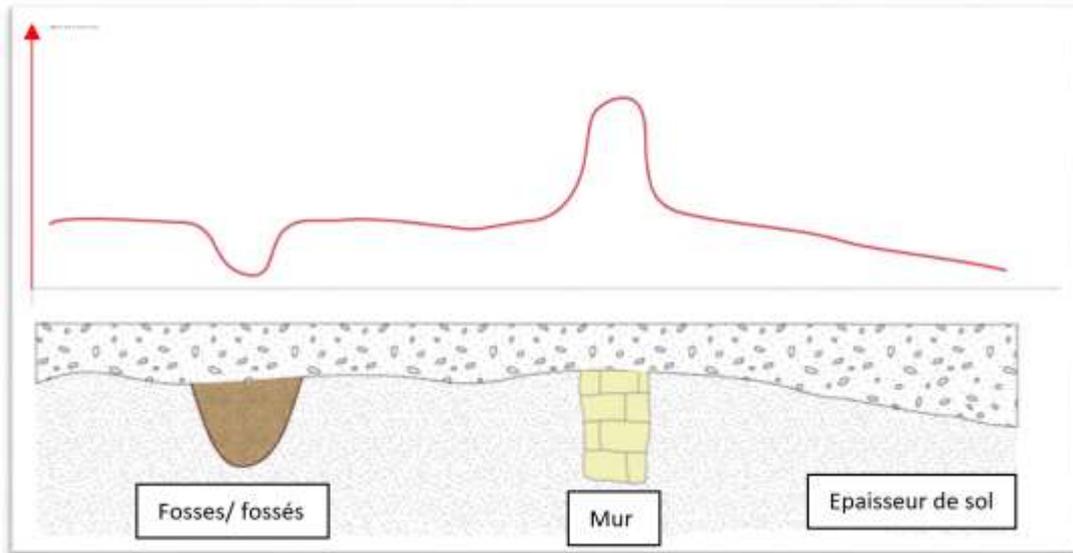


Fig.2 Variations de la résistivité électrique au-dessus de structures archéologiques enfouies



Fig.3 Cartographies électriques (zones en noir et blanc) pour une profondeur moyenne de 1 m incrustées sur une photographie aérienne de part et d'autre des thermes gallo-romains du site du Vieil-Evreux (Eure) : mise en évidence au nord des murs d'un temple celtique et au sud-est des piliers d'un aqueduc relié à une structure hémisphérique interprétée comme un *macellum* (© Géocarta).

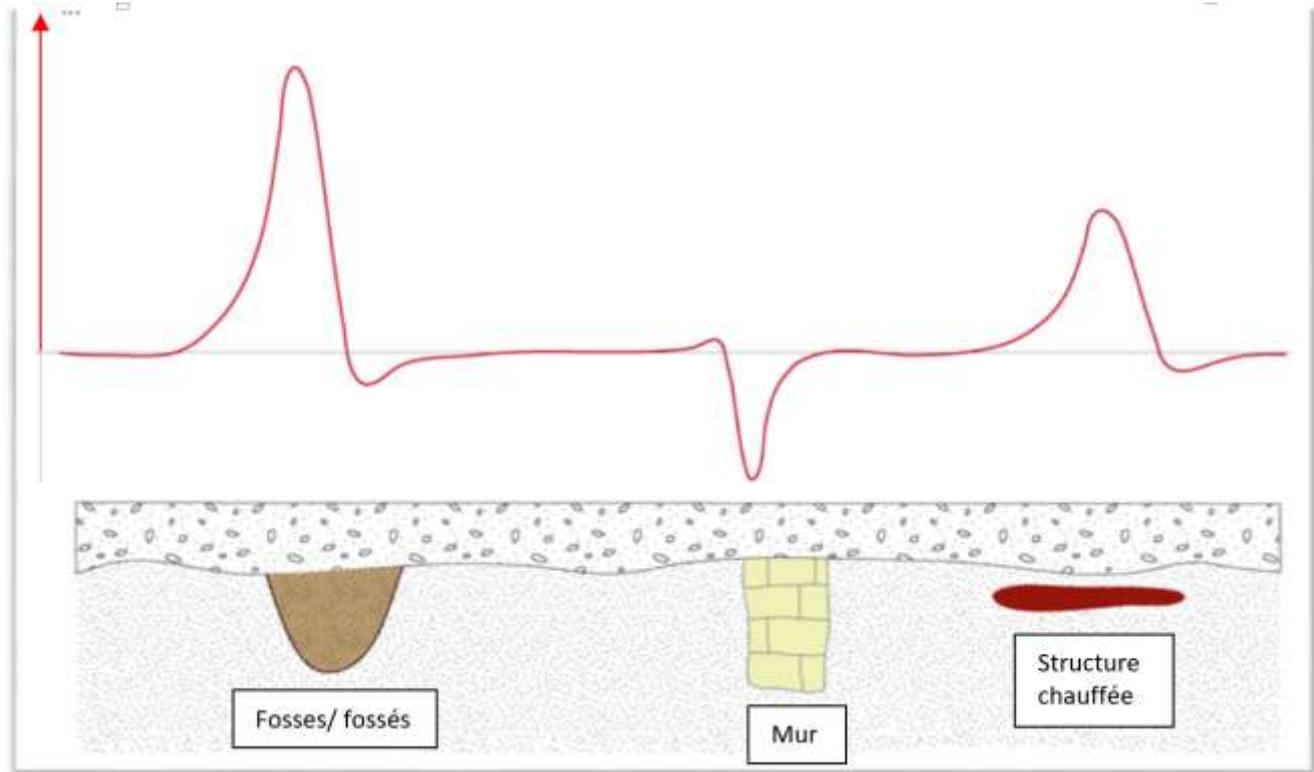


Fig. 4 Variations du champ magnétique terrestre au-dessus de structures archéologiques enfouies

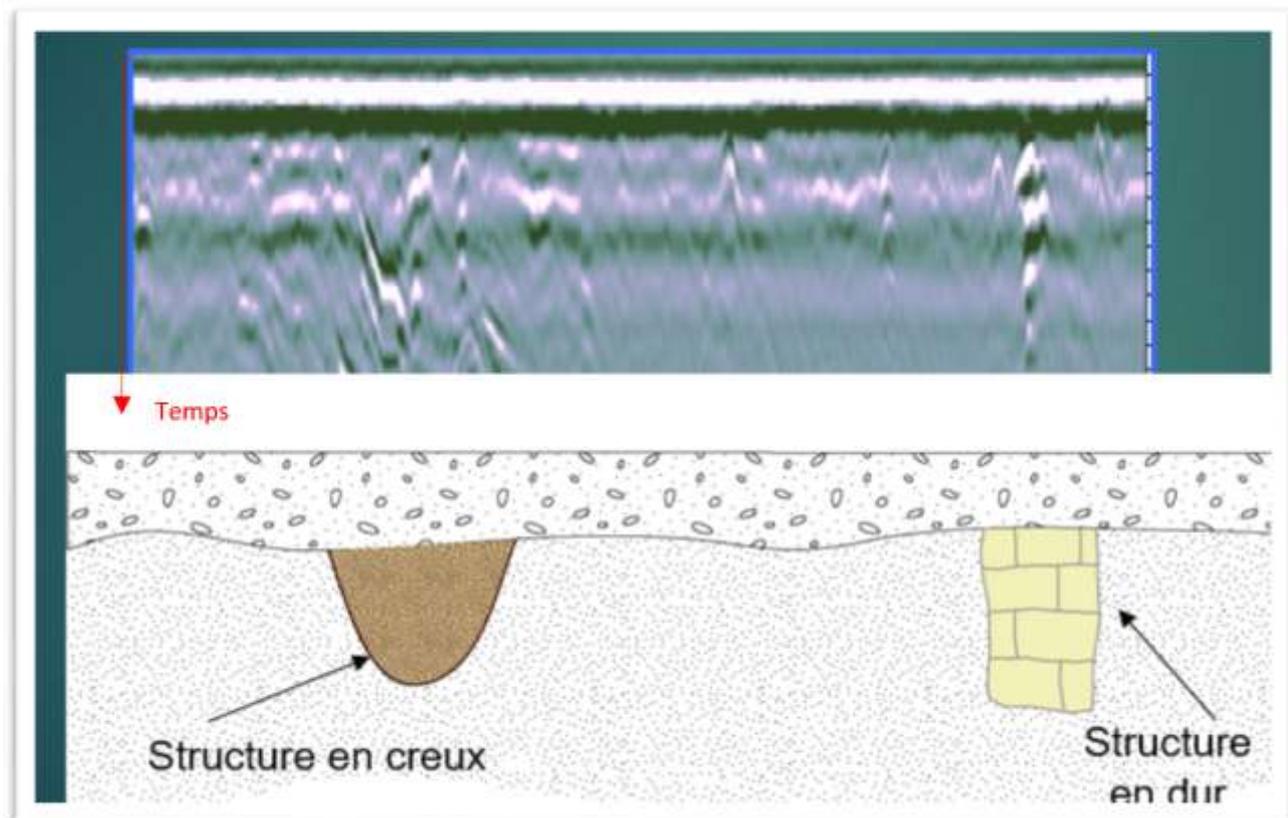


Fig. 5 Radargramme (section verticale) au-dessus de structures archéologiques enfouies : le long du profil les échos sont enregistrés en fonction du temps/ profondeur

mesurant les échos de l'impulsion émise, répartis dans le temps : la discrimination temporelle donne accès aux couches successives du sous-sol : stratigraphie. Si l'onde émise est à haute fréquence on parle de **radar à pénétration de sol (GPR)** : c'est la méthode la plus fine en termes de résolution spatiale. Le principe du radar consiste à émettre à l'aide d'une antenne une onde électromagnétique haute fréquence (généralement entre 25 et 1000 MHz) et à recevoir sur une antenne réceptrice les échos qui se produisent sur les différents matériaux rencontrés. Pour qu'il y ait une réponse (un écho), il faut qu'il y ait une variation de la constante diélectrique. Connaissant la vitesse de propagation dans le milieu, on en déduit la distance ou la profondeur de la cible. La complexité de l'application du radar en archéologie tient au fait que l'onde se propage dans le sol et non dans l'air. Dans un sol, l'énergie de l'onde radar peut être absorbée très rapidement (moins d'un mètre, voire quelques centimètres dans l'argile) et l'onde est dispersée par la présence des nombreuses hétérogénéités dans le sol. La méthode est particulièrement bien adaptée à la recherche de structures bâties et en cas de forte stratification (fig. 5). Les revêtements en dur, tels qu'un dallage ou du bitume, n'affectent pas la mesure, d'où son intérêt en milieu urbain.

La grande force de toutes ces méthodes géophysiques est qu'elles permettent d'obtenir à un coût raisonnable des données exhaustives et précises sur la totalité de la surface du jardin et, selon les méthodes, à différen-

tes profondeurs. Elles permettent de définir l'implantation de sondages et de fouilles qui constitue l'étape ultime. Plusieurs prestataires sont susceptibles de répondre à une demande cartographie, dont Géocarta, créée en 2001, start-up du CNRS. Depuis, l'INRAP, plusieurs sociétés et universités font de la prestation de service dans ce domaine. En revanche ces méthodes ne donneront accès que rarement à une information détaillée sur la stratigraphie et jamais d'information sur la datation des niveaux explorés. Le choix de la méthode la plus appropriée va dépendre de la nature du terrain et du type de structure recherchée : la méthode magnétique ou électromagnétique permet d'accéder à des informations même sous des sols goudronnés ou gravillonnés, mais la présence d'éléments métalliques impose la méthode électrique, le radar ne pénètre pas un sol argileux, etc.

La dernière étape, indispensable si on veut avoir « le fin mot de l'histoire », est de procéder à des **sondages** et/ou à des **fouilles**, qui peuvent être horizontales et exhaustives comme à Hampton Court, où l'intégralité du site a été fouillé par couches successives, révélant, couche après couche, l'histoire du jardin. Ou par sélections verticales (tranchées) permettant de procéder, en mettant en œuvre des principes de continuité (dans l'espace) et de superposition (dans le temps), à une reconstitution stratigraphique du jardin.

La fouille d'un jardin requiert au moins trois étapes. La première étape a pour objet de déterminer les zones où procéder aux fouilles, elle peut nécessiter de



Fig.6 : Mesure géophysique en continu (EM31 Geonics) sur le projet d'aménagement de Vémars (Val d'Oise).  
En arrière-plan des tranchées mécaniques de diagnostic. Geocarta©

mettre en œuvre les diagnostics et autres procédures décrites ci-dessus. La seconde étape implique des sondages sur le terrain réalisés à l'aide d'engins mécaniques dotés de godets lisses, la profondeur des tranchées variant en fonction de celle du substrat naturel du site. Ponctuellement, le terrain peut être décapé plus largement de façon à laisser apparaître le plan du jardin (trous de plantations, allées...). Les coupes réalisées sont nettoyées puis étudiées en totalité par le biais de différentes techniques, soit *in situ*, soit en laboratoire. Sur place on procède à une identification micro-stratigraphique, en utilisant des critères aussi bien micro-morphologiques que pédologiques (caractères physiques et chimiques) ou archéologiques.

De nombreuses techniques de laboratoire vont être mobilisées pour les analyses de prélèvements, selon les cas rencontrés : la dendrochronologie (la datation des bois), l'anthracologie (l'étude des charbons), la palynologie (l'étude des pollens, avec le problème que pose leur conservation et leur mobilité), la carpologie (l'identification des espèces végétales à partir des graines recueillies sur le site), ou encore la malacologie (l'étude des mollusques), la luminescence thermique (indications sur des dates de comblements de structures en creux tels que fossés, étangs, etc). La micromorphologie (étude des matériaux meubles), qui s'effectue en analysant au microscope des lames minces de sédiments non perturbés, imprégnés de résines synthétiques, permet de déterminer la nature, l'origine et les conditions de mise en place des sédiments, ainsi que d'identifier les modifications anthropiques et naturelles subies postérieurement par le dépôt. Elle dé-

bouche sur la reconstitution détaillée de l'histoire de chaque niveau archéologique et contribue à l'interprétation stratigraphique et paléo-ethnographique du site.

L'ampleur des travaux requis par cette approche archéologique globale va nécessiter des opérateurs très expérimentés, étant donné la complexité des analyses à produire, et va en général induire des coûts élevés, qui ne peuvent être envisagés que dans le cadre de chantiers de restauration de grande importance, mobilisant le plus souvent des fonds publics. De nombreux cas de telles fouilles ont fait l'objet de publications, par Anne Allimant-Verdillon (<https://journals.openedition.org/crcv/15334>) ou dans l'ouvrage *Sourcebook for Garden Archeology*, déjà cité. Il faut s'y reporter pour comprendre dans toute son ampleur le très grand intérêt de ces travaux pour la connaissance des jardins.

Geoffroy de Longuemar

Les illustrations sont extraites de DABAS, Michel, « L'archéo-géophysique ou la détection et la cartographie des sites archéologiques », *Annales des Rencontres archéologiques de Saint-Céré*, 2018, 25, pp.117-124, <https://hal.science/hal-02188753v1> et de ALLIMANT-VERDILLON, Anne, « Jardins historiques : de l'archéologie à la restauration, définition des protocoles », *Bulletin du Centre de recherche du château de Versailles* [En ligne], 12 | 2017, mis en ligne le 21 décembre 2018, consulté le 26 décembre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/crcv/15334>



Fig. 7 Vue aérienne de la fouille archéologique d'Hampton Court (Angleterre).

## Assemblée générale extraordinaire

Sur convocation de son président après autorisation du conseil d'administration, les membres de l'Association des Parcs et Jardins de Bretagne se sont réunis en assemblée générale extraordinaire le 5 juillet 2024 à 10 heures au Parc Botanique de Haute Bretagne, Le Châtelier (35133). Le nombre des membres à jour de cotisation ayant droit de prendre part au vote est de 182 au jour de l'assemblée. Le nombre des membres présents est de 28 et le nombre des pouvoirs reçus de 69, soit un total de membres présents ou représentés égal à 97. En conséquence, le quorum du tiers des membres (61) est atteint et le président déclare que l'assemblée générale extraordinaire peut se tenir valablement.

L'ordre du jour est composé d'une seule résolution portant modification des statuts et le projet des nouveaux statuts a dûment été envoyé avec la convocation à l'assemblée générale extraordinaire. Le président rappelle que ce projet de modification des statuts avec, en particulier, celle de l'objet social de l'association est à l'étude depuis plusieurs années et en expose à nouveau les raisons. Puis il donne la parole à l'assemblée et la discussion s'engage sur le texte. L'assemblée adopte des amendements proposés par ses membres. Le président met le projet ainsi amendé au vote. Résolution unique : vote des nouveaux statuts

Les nouveaux statuts tels qu'amendés en séance sont adoptés à l'unanimité des membres présents ou représentés moins une voix contre et quatre (4) abstentions.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 11h.

## Assemblée générale ordinaire

Sur convocation de son président, les membres de l'Association des Parcs et Jardins de Bretagne (APJB) se sont réunis en assemblée générale ordinaire le 5 juillet 2024 à 11 heures au Parc botanique de Haute Bretagne. Le nombre des membres à jour de cotisation ayant droit de prendre part au vote est de 182 au jour de l'assemblée. Le nombre des membres présents est de 28 et le nombre des pouvoirs reçus de 69, soit un total de membres présents ou représentés égal à 97. En conséquence, le quorum du quart des membres (46) est atteint et le président déclare que l'assemblée générale extraordinaire peut se tenir valablement.

### Rapport financier

Le président expose que la décision prise lors de la précédente assemblée générale du 10 juillet 2023, après consultation, de remplacer la brochure imprimée « Parcs et jardins de Bretagne » par une version numérique téléchargeable accompagnée d'un dépliant

cartographique sur papier conservant à l'identique la couverture de la brochure a produit ses fruits : la perte de l'exercice 2023 a été contenue à 2 k€, soit presque 6 fois moins que celle de l'exercice 2022, qui s'élevait à 12,6 k€. On peut donc désormais envisager raisonnablement un résultat positif de l'exercice en cours et des suivants, ce qui déterminera la pérennité de l'Association.

Puis, il confie à M<sup>me</sup> Le Scornec, notre expert-comptable, le soin de détailler les chiffres du compte de résultat et du bilan. Celle-ci décrit les principales évolutions de 2023 :

Une légère érosion des recettes provenant des cotisations des membres : 15,5 k€ en 2022 vs 15 k€ en 2023, car le nombre des membres qui s'acquittent de celle-ci n'est que de 230.

La réduction annoncée de la subvention de la Région de 15 k€ à 10 k€,

Le maintien des concours de la DRAC, notamment au titre des « Rendez-vous aux jardins », manifestation annuelle dont le succès repose largement sur le travail de l'APJB, et au titre des Journées européennes du patrimoine, à 21 k€,

Une contribution financière au titre des insertions dans la brochure numérique et dans son dépliant cartographique (15 k€) qui couvre désormais quasiment les charges de conception et d'impression correspondantes,

*In fine*, le total des recettes a atteint 127 k€ en progression de 46%.

Les charges n'ont de leur côté progressé que de 29 % de 100 k€ à 129 k€ sous l'effet conjugué de la réduction des frais de production et de distribution de la brochure « Parcs et Jardins de Bretagne ».

Le bilan au 31 décembre 2023 après affectation du résultat reste très sain avec des fonds associatifs suffisants pour assurer le fonctionnement de l'association. Après avoir répondu aux questions, le président soumet au vote le rapport financier et l'assemblée générale approuve celui-ci à l'unanimité.

### Compte-rendu des activités

#### *Ouverture des parcs et jardins*

En 2023, le Neurodon a fêté son 21<sup>e</sup> anniversaire et cette manifestation semble désormais avoir trouvé sa place dans le calendrier. En revanche, les « Rendez-vous aux jardins », qui ont la même ancienneté peinent encore, en raison de la concurrence d'autres événements et d'une insuffisance de l'effort de communication institutionnelle, à se faire pleinement reconnaître.

Le président revient sur l'évolution très réussie de la brochure annuelle de présentation cartographiée des

## Assemblée générale de l'APJB 2024

parcs et jardins bretons ouverts au public (cf. supra), dont le coût obérait les finances et l'avenir de l'Association.

Puis, il se félicite du succès croissant de la « Newsletter » rédigée et émise par l'Association. Fruit d'un travail important, elle est téléchargeable et vise à atteindre un public beaucoup plus large que celui de nos membres. Il se dit très confiant dans la progression régulière de son aire de diffusion et demande aux membres présents de s'associer à ce mouvement en en faisant la promotion de celle-ci dans leur entourage.

Le 27 novembre prochain, le ministère a prévu un colloque pour fêter les 20 ans du label « Jardin remarquable ». À la suite de la publication d'une nouvelle circulaire ministérielle, la durée de conservation de ce label a été portée de 5 ans à 7 ans. Hélas, en Bretagne, la fermeture au public des jardins du Botrain a causé la perte de son label.

### *La transition écologique*

L'Association s'oblige à faire la promotion de toutes les actions entreprises par ses membres, notamment des expositions, visites et colloques thématiques, organisation de banques de graines, efforts pour obtenir le label « Refuge » accordé par la LPO, etc. Dans le Finistère, les « Chemins du patrimoine » ont été rejoints par certains parcs et jardins, initiative à encourager dans les autres départements.

Comme chacun s'en souvient, la tempête Ciaran a dévasté certains des plus beaux parcs bretons, en particulier dans le Finistère Nord, comme l'a illustré l'article rédigé par Agnès Gautier que l'on peut lire dans le numéro 8 de la revue du CPJF « Parcs et Jardins » : Batz, Roscoff, Kestellie, Trévarez, Kérouzéré... Dans le Morbihan, Kerlivio a été durement frappé.

La Commission botanique est un atout unique de notre Association. Elle poursuit son travail méthodique de recensement des ligneux d'exception et de classement de ceux-ci en trois catégories : « peu commun », « rare » et « très rare ». A son terme, son travail pourra venir enrichir l'application numérique « Hortus Botanica ».

### *Les voyages d'étude*

En avril 2024, nous avons pu visiter le parc du château de Courances et le jardin japonais privé de la villa Charmay, tous deux situés dans l'Essonne.

Un voyage d'étude en Belgique et en Rhénanie des jardins japonais ou d'inspiration orientale a réuni 25 personnes.

Un second voyage d'étude a permis de découvrir le sud de la Suède sur les traces de Linné, avec des visites de Drottningholm, de serres chauffées à Uppsala

et à Stockholm ainsi que des jardins partagés.

La promenade d'août se déroulera dans le Finistère selon un parcours composé de la visite des jardins de Daoulas, présentés par Pascal Vieu, des serres de Creisméas et du parc de Kerliezec, en voie de réhabilitation selon les plans d'origine.

Deux conférences sur les jardins japonais sont prévues à la Moglais à l'automne et un séminaire de deux jours sur l'archéologie des jardins, organisées par le CPJF et l'ENSA de Versailles, sera proposé en décembre à Charenton-le Pont.

Des journées techniques sont en voie de préparation : gestion différenciée des jardins (au Bois-Orcan), usage des robots de tonte professionnels (à Quimper), pratiques optimales de désherbage.

En 2025, un voyage d'étude des jardins écossais sera programmé en juin.

### Renouvellement partiel du Conseil d'administration

Le président et le conseil d'administration ont pris acte de la démission de M. Didier Richard, qui quitte la Bretagne, et de M<sup>me</sup> Isabelle de Rohan-Chabot, qui a établi un record durable avec 30 années de présence au conseil d'administration. Le président les remercie chaleureusement de leur engagement, de leur assiduité sans faille et de leur participation à nos activités.

M. Olivier de Lorgeril, président de la Demeure Historique, dont le mandat d'administrateur de l'APJB est parvenu à son terme, en accepte volontiers la reconduction. Le président l'en remercie et propose au vote de l'assemblée deux nouvelles candidatures : celle de Mme Julie de Rohan-Chabot, gestionnaire de Bonnefontaine à Antrain et celle de M. Jean-Michel Moullec, administrateur du Jardin exotique de Roscoff.

Le président soumet au vote les candidatures de M. Olivier de Lorgeril, de M<sup>me</sup> Julie de Rohan-Chabot et de M. Jean-Michel Moullec. Ils sont élus à l'unanimité des membres présents et représentés et le président en remercie l'assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13 heures.

Bertrand Leroy

**CONSEIL D'ADMINISTRATION 2024-2025**

(suite aux élections de l'AGO du 5 juillet 2024  
et du Conseil d'administration du 16 septembre  
2024)

**MEMBRES D'HONNEUR**

Roland de GUEBRIANT, Délégué honoraire

**BUREAU**

Geoffroy de LONGUEMAR, Président

Daniel PIQUET, vice Président, délégué 56

Sylvie de KERMADEC, vice Présidente,

Jean-Christophe de BOUTEILLER, Trésorier

Bertrand LEROY, Secrétaire, délégué adjoint 56

**DÉLÉGUÉ(E)S**

Emmanuel VILLEROY de GALHAU, 22

Florence de CALAN, 29 Nord

Albane de CARMOY, 29 Sud

Christophe AMIOT, 35

**ADMINISTRATEURS**

Alain JOUNO,

président de la commission botanique

François d'ABOVILLE

Evelline de CALAN

Jean-Hubert GILSON

Gwénola de GOUVELLO

Denis-Marie LAHELLEC

Olivier de LORGERIL

Jean-Michel MOULLEC

Julie de ROHAN CHABOT

Après le déjeuner de l'assemblée générale dans le restaurant du parc botanique, les membres ont été conviés à faire le tour des jardins sous la direction d'Alain Jouno.

Le domaine de la Foltière, la « terre où poussent les hêtres », totalement en friche à l'acquisition en 1994, fut la propriété de la famille Frontin des Buffarts, transmise par alliance à la famille de Carcaradec.

L'ancien manoir fut la propriété de 1513 à 1820 de la famille d'Andigné dont la fille Virginie de Saint-Gilles fut la dernière occupante. En 1796, il devint un des hauts lieux de la chouannerie. Le Comte de Pui-saye y séjourna pour fédérer les bataillons chouans.

La bâtisse principale actuelle fut construite en 1836, mais achevée en 1851 du fait du décès de son propriétaire en 1837. A partir de 1848, un jardin à l'anglaise fut aménagé dont les traces restent celles de quelques allées et d'un ancien potager ceint de murs.

Le 24 mai 1994 fut une journée de découverte des lieux et de réflexion pour la réalisation d'un projet de parc, destiné à la visite, sur 25 hectares. Il devait satisfaire des objectifs personnels d'aménagement d'un jardin capable d'offrir, à chaque détour, des perspectives nouvelles.

Le choix de la propriété répondait à des critères de bio-disponibilité en eau et pédologiques avec une terre profonde, légèrement acide, limono-sablo-argileuse permettant une croissance optimale des végétaux, capable de constituer plusieurs écosystèmes durables.

Pour marquer nos dernières vacances estivales en famille, au cours de l'été 1994, nous fîmes un tour de la Méditerranée dont les souvenirs ont volontairement inspiré la conception de nos premiers jardins... puis pendant trois mois, de septembre à décembre 1994, un vaste chantier de défrichage de la propriété fut engagé avant que ne survienne une succession d'aléa qu'un livre entier ne suffirait à décrire.

Nos engagements financiers colossaux nous obligeaient à ouvrir ces nouveaux jardins, le jour du printemps 1996, au terme de 18 mois de travaux, sans intervenant extérieur, hormis un terrassier, sur un sol nu, parfois ingrat, en zone marécageuse. Il fallait, chaque jour, accompagner trois jardiniers dans la journée, rechercher, jusque tard dans la nuit, plusieurs dizaines de pépinières dans toute l'Europe pour la commande de végétaux, apporter des solutions aux multiples questions administratives soulevées par le projet, ... et préparer une campagne de communication pour atteindre notre seuil de rentabilité, volontairement établi à 35000 entrées, après la réalisation d'une étude de faisabilité signée par notre cabinet comptable pour satisfaire les exigences de nos trois banquiers. Par chance, la première année, nous avons accueilli 35243 visiteurs.

Le parc a pu bénéficier de la présence d'un rideau d'arbres tout autour de la propriété ; sur une largeur de 30 à 50 mètres ; le choix a été fait de préserver cet

espace pour qu'il devienne une zone tampon avec le milieu agricole sans intervention humaine mécanique et encore moins chimique afin de constituer une bio-réserve intégrale où nous avons, notamment, introduit des hérissons.

Le cœur du parc, ainsi protégé des interventions extérieures, disposant d'une grande diversité végétale, a rarement besoin d'un suivi phytosanitaire sauf pour les buis tant qu'ils ne seront pas complètement remplacés par le houx crénelé japonais.

Le choix des aménagements paysagers a été constamment réalisé pour permettre un entretien du parc avec trois jardiniers :

- la première étape fut la création d'un parc floral, les floraisons de vivaces, de plantes de terre de bruyère, celles de collections de magnolias, de cornouillers, de kalmias et de bien d'autres espèces végétales étant susceptibles d'attirer le plus grand nombre de visiteurs, les jardiniers pouvant se consacrer principalement au désherbage.

- la deuxième étape fut celle de créer des enclos avec des arbustes taillés, des topiaires et des *niwakis*, les jardiniers devenant progressivement plus disponibles pour assurer un travail de taille.

- la troisième étape fut celle de la botanique avec l'introduction d'espèces végétales peu communes et offrant moins d'attrait florifère.

- une quatrième est en cours : celle de la création de deux parcours de visite, les jardins du « Soleil couchant » pour une visite des jardins d'inspiration occidentale du parc, par l'ouest, et les jardins du « Soleil levant », pour une visite des jardins d'inspiration japonaise, par l'est.

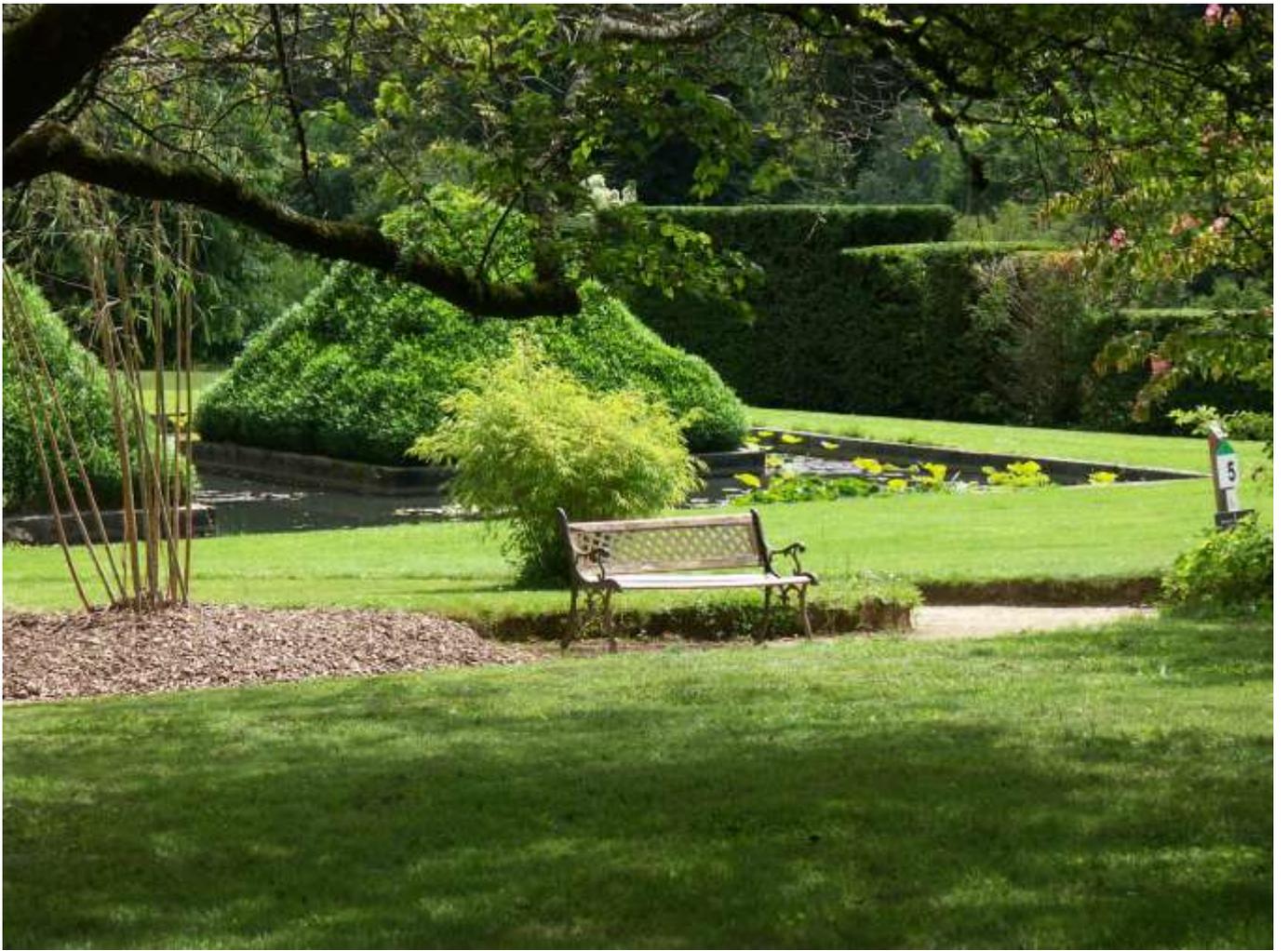
Alain Jouno





Visite du parc botanique de haute Bretagne





Visite du parc botanique de haute Bretagne





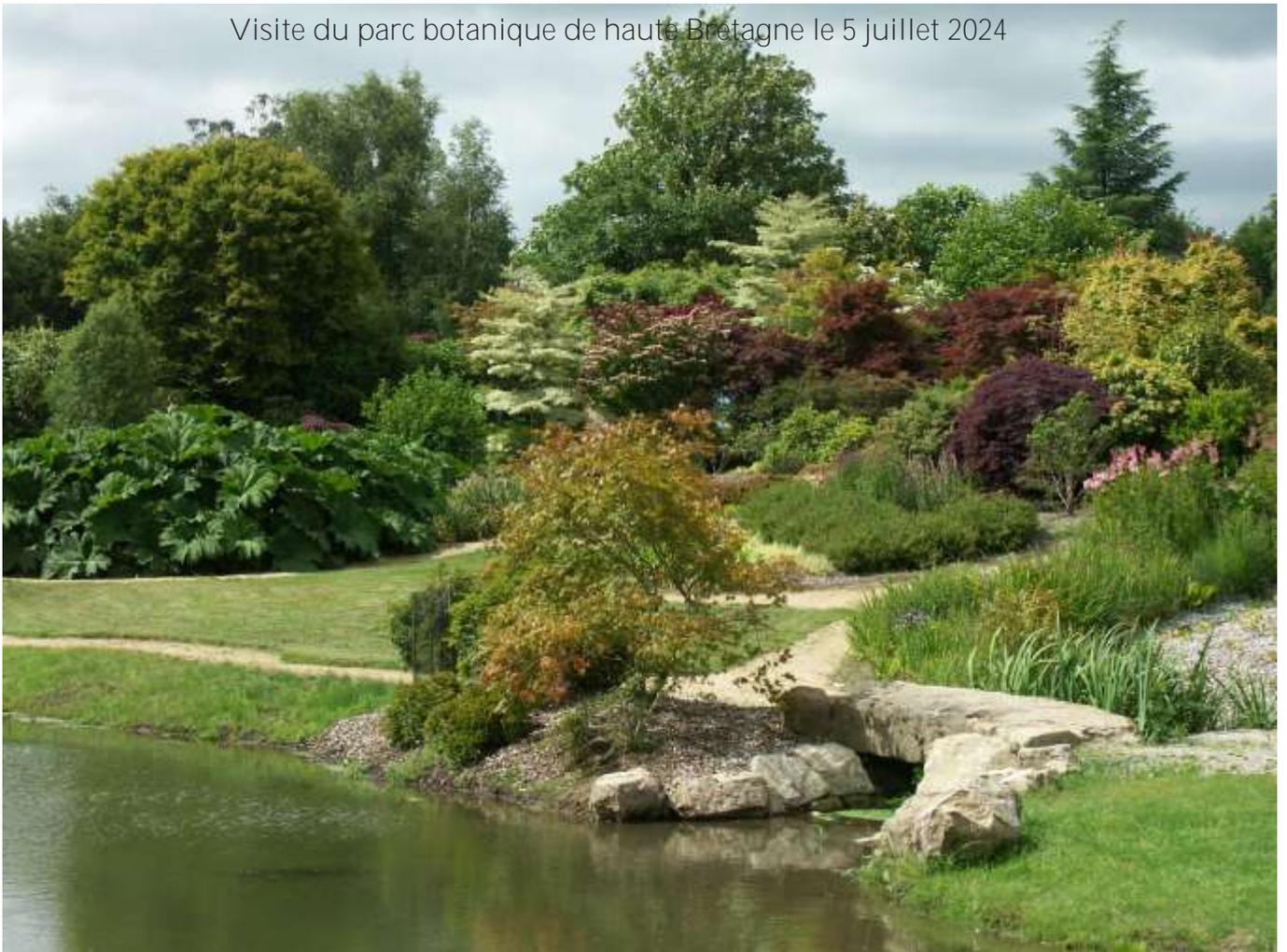


Visite du parc botanique de haute Bretagne





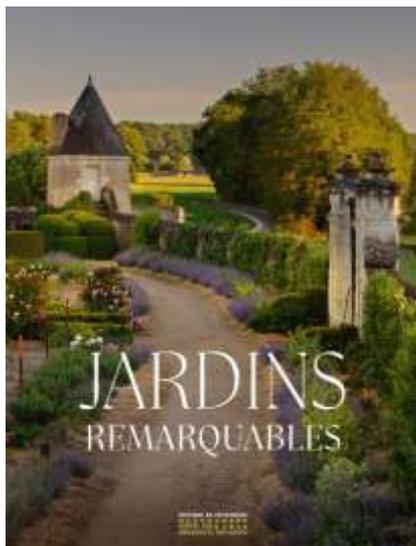
Visite du parc botanique de haute Bretagne le 5 juillet 2024



Visite du parc botanique de haute Bretagne

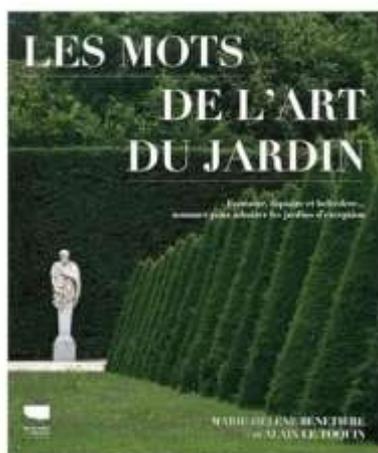


## Quelques livres à découvrir



**Jardins remarquables**, Cécile Niesseron, Editions du Patrimoine, Centre des monuments nationaux, 266 p, 49 €

À l'occasion des 20 ans du label Jardins remarquables, ce livre vous invite à découvrir différentes typologies de jardins historiques, botaniques, potagers, vergers ou encore jardins d'artistes... 32 jardins en France et en Belgique ont été choisis pour illustrer la diversité du label. Au fil des pages, le lecteur est entraîné dans une promenade sensible et documentée, de l'histoire du site à la description des essences, de la rencontre avec les jardiniers à la contemplation de ces lieux d'exception.



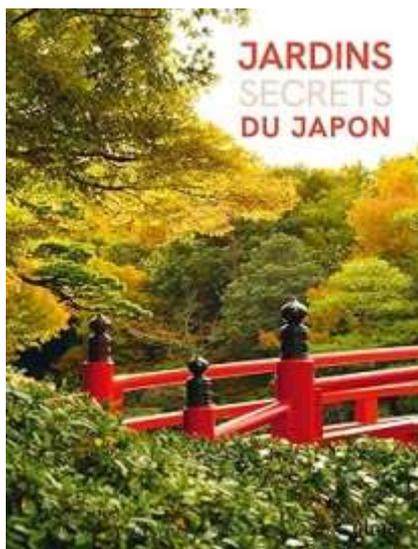
**Les mots de l'art du jardin**, Marie-Hélène Bénétière, Delachaux et Niestlé, 216p, 35 €

Orangerie, nymphée, parterre, cascade, kiosque, ormillie, bain d'oiseau ou topiaire. La langue française re-

gorge de mots pour nommer, catégoriser et tenter au mieux d'exprimer ce qui fait de ces jardins des lieux d'exception : leur splendeur, sans aucun doute, mais aussi la créativité et la technicité de celles et ceux qui les façonnent.

Depuis des siècles, voire des millénaires, l'art du jardin a nourri les imaginaires, créant sur tous les continents des sites fabuleux, du jardin d'agrément au verger, du jardin botanique à la roseraie, du potager au parc à fabriques, en passant par le jardin japonais ou le jardin arabo-andalou.

Ce livre de référence est une introduction atypique vous invitant à découvrir l'art fourmillant du jardin. Un ouvrage à picorer, d'un mot à l'autre, comme un voyage au coeur des plus beaux jardins du monde !



**Jardins secrets du Japon**, Francis Peeters, Guy Vandersande, 224 p., 30 €

Hors de sentiers battus, l'auteur, grand spécialiste de l'art asiatique, nous ouvre les portes des jardins secrets du Japon. Lieux vénérables ou jardins contemporains, entre tradition et modernité, ces 40 jardins dévoilent l'âme du jardin japonais, un art de vivre artistique et spirituel proche de la nature, qui témoigne d'un autre Japon. Paradoxalement, alors que la culture japonaise suscite un engouement sans précédent, nous nous sentons parfois bien désarmés par manque de repères trop souvent

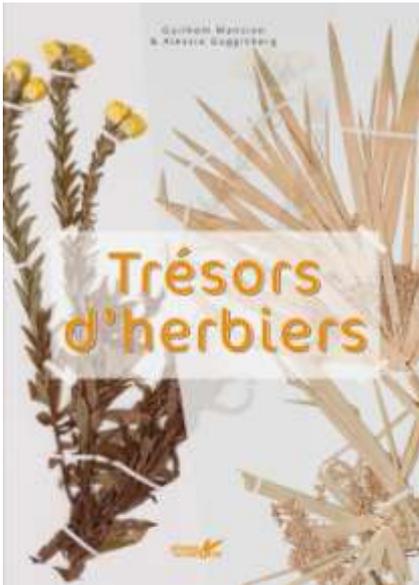
réservés aux initiés, et les jardins japonais ne font pas exception.

Francis Peeters, grand connaisseur du Japon, nous invite à le suivre dans ces mondes hors du temps, peu connus, quintessence de l'art paysager japonais, où les individus vivent en harmonie avec la nature. Il présente les éléments clés qui sous-tendent la démarche artistique et spirituelle de ces jardins et nous invite à la contemplation, au dépouillement et au lâcher-prise.

40 jardins secrets : Yoshiminedera, un jardin aussi spectaculaire que le très connu Kiyomizudera, les jardins de l'ambassade du Canada qui mélangent ancien et contemporain, Shōwa Kinen Kōen et son avenue de magnifiques ginkgos, Jo-an, un jardin de thé ou encore Shungakuin, un jardin impérial autrefois réservé à une poignée d'initiés... nous invitent à accepter l'irrationnel, à communier avec la nature et à incorporer le paysage dans nos jardins. Regroupés par grand thème, ils présentent les principes fondamentaux de l'art paysager japonais : leur composition paysagère (paysage emprunté, jardin étang), leur fonction (jardins de thé, jardin zen), leur prestige (jardin impérial), leur référence à la religion shintō (Fukuchi-in) ou leur localisation (région d'Hokkaido).

Des jardins sources d'inspiration : décliner l'espace en une série de scènes végétales tantôt ouvertes ou fermées ; jouer avec l'ombre ou la pleine lumière pour pointer sur l'infini comme sur le détail ; replier le jardin sur lui-même tout en utilisant les techniques qui permettent de rendre visuellement le jardin plus grand qu'il ne l'est ; nous focaliser sur un point central, comme un étang, qui apporte mouvement et réverbération... autant d'approches intéressantes à intégrer dans nos jardins.

## Livres à découvrir

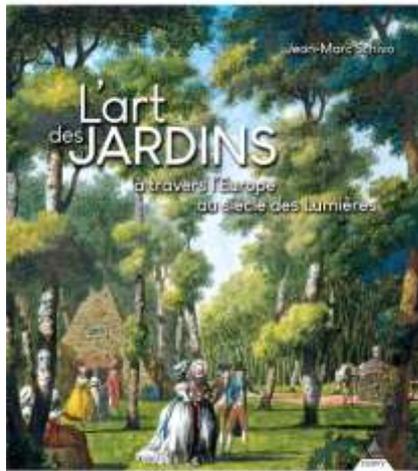


**Trésor d'herbiers**, Guilhem Mansion et Alessia Guggisberg, Editions Plume de Carotte, 232 p., 26 €

Mise en lumière de la face cachée d'une collection d'herbiers qui retrace les histoires, souvent mouvementées, de l'origine des plantes séchées et des hommes qui les ont récoltées.

Une collection de planches d'herbiers est un trésor végétal à la beauté double : intrinsèque, fruit de l'aventure fascinante de la plante, de son évolution, de ses multiples adaptations ou de ses propriétés diverses, et de celle de son récolteur, scientifique, passionné, voyageur ou simple curieux ; extrinsèque, de par la splendeur de l'échantillon, du soin apporté par le collectionneur et de sa mise en valeur par le conservateur.

C'est cette odyssée dans l'espace et dans le temps, au travers les mythes et les sciences, que les auteurs proposent au lecteur qui n'a pas la chance de visiter un herbier, en l'occurrence celui des collections de Zurich, avec pour devise : un échantillon, un récit. Avec près de 2,5 millions de spécimens conservés de plantes vasculaires, ce sont plusieurs milliers d'anecdotes que les auteurs auraient pu délivrer ! Ils vous en ont finalement sélectionné cinquante...



**L'art des jardins à travers l'Europe au Siècle des Lumières**, Jean-Marc Schivo, 456 p.; 46 €.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, avec l'apparition de la philosophie des Lumières en Europe, se développe une sociabilité construite par des hommes de lettres, savants et philosophes. Les jardins, lieux d'hospitalité, deviennent le parcours d'apprentissage nécessaire à tout homme de bonne volonté ; ils sont l'incarnation de cette nouvelle vision sociétale.

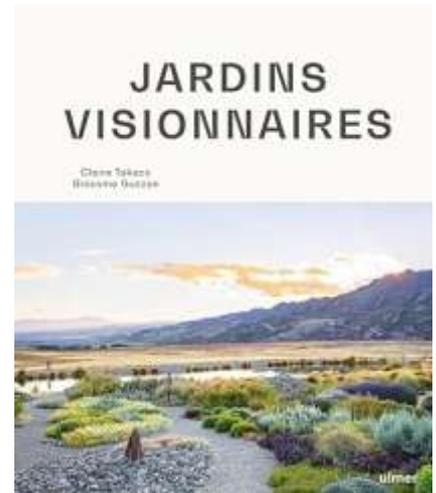
Réalisés par de riches propriétaires acquis aux idées nouvelles, les jardins assurent la diffusion de leur message dans un encadrement naturel de vastes dimensions, en y apportant la symbolique des fabriques, des grottes, des pyramides, des obélisques, des temples allégoriques dédiés à l'amour, à l'amitié, à la philosophie.

Inspirés de la vision du jardin anglais opposée à celle contrainte d'un Le Nôtre, ces jardins offrent un parcours qui permet de se relier à la nature, aux autres, à la société tout entière, dans l'esprit de Jean-Jacques Rousseau. Le jardin représente l'extension de cette philosophie qui, au-delà des salons littéraires, prendra l'aspect d'une sorte d'encyclopédie à ciel ouvert.

Cet ouvrage montre la richesse du symbolisme qui a mené à leur réalisation, il présente les hommes qui les ont bâtis, comme Hubert Robert pour la France ou le prince de Ligne pour la Belgique. Il nous dévoile trente-cinq somptueux jardins européens : en France (Versailles, le Désert de Retz, Monceau, Bagatelle...), en An-

gleterre, en Belgique, en Allemagne et en Italie.

Lieux de croisement entre art, science et imaginaire, ces jardins, souvent menacés par l'incurie et l'abandon, à travers leur structure symbolique encore bien dissimulée, nous ouvrent les portes d'un monde vivant qui nous apprend à observer, à partager, à nous émerveiller, mais aussi à agir.



**Jardin visionnaires**, Claire Takacs, Giacomo Guzzon, traduit de l'anglais par Aurélien Davroux, 320 p. 42 €

Tour du monde des quatre-vingts jardins visionnaires qui présentent une nouvelle esthétique répondant aux défis environnementaux du XXI<sup>e</sup> siècle. Imprégnés de leur environnement, ils révèlent une végétation simple, robuste, à la fois indigène et exotique, ne réclamant ni arrosages ni soins particuliers. Des jardins qui regardent vers l'avenir.

Résilients, ces nouveaux jardins-paysages jouent un rôle d'importance et démontrent que l'adaptation aux contraintes climatiques stimule la créativité. Au fil des reportages, les auteurs, paysagistes de renommée internationale, nous ouvrent les portes des plus beaux jardins d'aujourd'hui qui s'imprègnent de leur environnement pour s'y fondre intégralement, adoptant les formes et les couleurs du lieu.

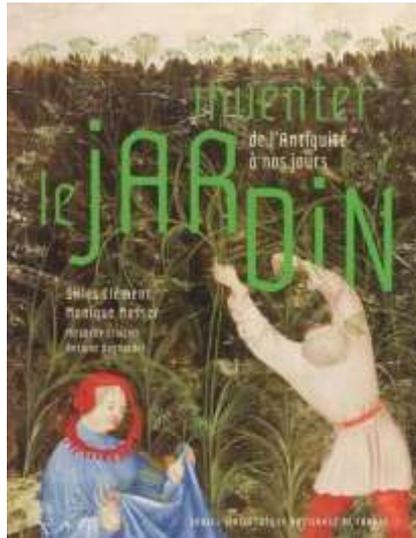
## Livres à découvrir



**Gouverner les plantes des parcs et jardins de plaisir en France au temps des humanistes** Laurent Paya, Préface d'Yves Pauwels, Classiques Garnier, 372 p., 87 € (relié), 39 € (broché).

Cet essai traite de l'imaginaire et des pratiques de l'aménagement des bois et jardins de plaisir, en France au début de l'époque moderne considérée à l'échelle de la matière végétale. Il repose sur une approche intertextuelle.

Durant la Renaissance en France, la composition et la mise en oeuvre de la matière végétale des parcs et jardins de plaisir évoluent. Quelle est la part de la tradition médiévale dans ce processus ? Quelle est la part de *renovatio antiquitatis* ? Quelle est celle de l'innovation ? En tâchant de répondre à ces questions, l'ouvrage tente de lever le voile qui couvre tout un pan de l'histoire des cultures visuelle et matérielle de ces aménagements paysagers. La formule « gouverner les plantes », aujourd'hui tombée en désuétude pour désigner la façon de choisir et disposer les végétaux d'un parc ou d'un jardin, est révélatrice d'une forme d'altérité. C'est à la découverte de cette altérité multiforme et complexe qu'est convié le lecteur.



**Inventer le jardin, de l'Antiquité à nos jours**, Gilles Clément, Mirabelle Croisier, Le Seuil, 256 p., 45 €

Cet ouvrage convie le lecteur à une promenade au cœur des jardins, à travers les époques et de par le monde, en compagnie des guides passionnants que sont Monique Mosser, historienne de l'art, et Gilles Clément, le jardinier « planétaire », l'inventeur du « jardin en mouvement », dont les réalisations traduisent la philosophie.

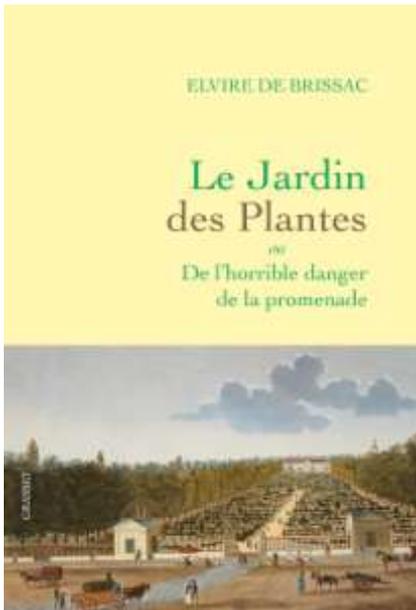
Conçu pas à pas sur le vaste terrain des prestigieuses collections de la BnF, ce livre se dessine en quatre grands parterres : le jardin, lieu de création, où l'on aborde l'histoire des formes du jardin ; le jardinier, artiste et artisan du jardin ; le jardin, sous l'œil du jardinier, où l'on se penche sur ce qui y pousse et comment ; le jardin, allées et venues, qui nous ouvre aux usages et aux usagers du jardin. Enluminures, dessins, estampes, affiches ont été sélectionnés comme autant de plantes pour l'orner. Sur un dernier cahier, Mirabelle Croisier, architecte du patrimoine, et Antoine Quenardel, paysagiste-concepteur, nous présentent Hortus papyrifer, le jardin-œuvre d'art qu'ils ont conçu avec Gilles Clément pour la BnF sur le site Richelieu, à partir d'espèces utilisées dans l'élaboration de supports d'écriture. Si dans les rayonnages de ses magasins, l'institution renferme un jardin de papier insoupçonné, Hortus papyrifer met en scène un florilège végétal de possibles ouvrages.



**Herbes folles au jardin de Gilles Clément**, Frédérique Basset et Gilles Clément, Terre vivante, 25 €

Un ouvrage sur les plantes vagabondes au jardin de Gilles Clément, pour tous les amoureux de botanique. Ouvrir cet « herbier », c'est en savoir un peu plus sur le jardin de la Vallée et sur son créateur, le célèbre jardinier paysagiste Gilles Clément. Ce jardin est un exemple concret de la manière dont on peut laisser leur place à ces « herbes folles », trésors alimentaires, médicinaux, mais aussi refuges pour les insectes butineurs. Chaque plante est illustrée par un dessin botanique d'une grande précision et d'une grande finesse, réalisé par Déborah Bécot.

## Livres à découvrir



**Le jardin des Plantes, ou De l'horrible danger de la promenade**, Elvire de Brissac, Grasset, 304 p., 22 €

En créant en 1635 un jardin des plantes médicinales à Paris, directement placé sous son autorité, Louis XIII fonde non seulement l'une des plus anciennes institutions scientifiques de France avant l'Académie des Sciences (1666) et l'Observatoire de Paris (1667), mais aussi l'une des plus modernes. Des cours gratuits, donnés en français et non plus en latin au tout-venant : du jamais vu, qui fait froncer les sourcils à la Sorbonne ! Car le succès est immédiat, les carabins s'en donnent à cœur-joie de disséquer des cadavres, de ridiculiser les Diafoirus, de découvrir une sexualité aux plantes : médecine et botanique ne font qu'un au XVII<sup>e</sup> siècle et c'est le premier médecin du roi, Guy-Crescent Fagon, qui administre le jardin jusqu'à la fin du règne de Louis XIV. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'est la surproduction de tout : des espèces végétales, animales et minérales rapportées par ces missions scientifiques qui sillonnent l'univers, des cabinets de curiosité des grands de ce monde, des touristes qui affluent de toute l'Europe au jardin des Plantes pour rencontrer Buffon, l'auteur d'un des best-sellers de son temps, une Histoire naturelle en 36 volumes qui ignore sèchement son contemporain, le savant suédois Carl von Linné dont la classification fait encore autorité. Nationalisé à la révolution, sauvé par Lakanal qui voit

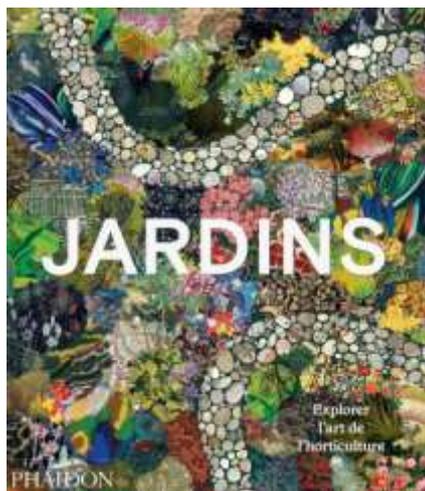
surtout son aspect éducatif, voici le jardin Royal transformé en muséum. Douze professeurs vont chacun occuper une chaire et administrer l'institution pendant deux cents ans et aucun des promeneurs, peintres ou écrivains qui découvrent avec délices au XIX<sup>e</sup> siècle la ménagerie, les grandes galeries, le jardin d'Acclimatation (1860), au bois de Boulogne, le musée d'Ethnographie, ancêtre du musée de l'Homme, au Trocadéro (1878) ou le zoo de Vincennes (1934) ne se doute des querelles qui agitent les coulisses de l'établissement et se nomment fixisme, transformisme, Darwinisme, colonialisme, adaptation ou refus de la révolution industrielle, déclin scientifique. L'homme est-il un singe ? La France apporte-t-elle aux peuples colonisés l'ombre ou la lumière ? A quoi sert le muséum ? Comme la pluie qui tombe dans les grandes galeries, faute de crédits, après la Seconde Guerre mondiale et surtout après les Trente Glorieuses, l'histoire naturelle est-elle en train de tomber dans l'oubli ? L'ADN découvert en 1953, qui révèle tout de vous, de votre passé et de celui du vieux renard empaillé ou de la roche emprisonnée, fait-il encore de nous des être humains ? La numérisation viendra-t-elle à bout du trop plein des musées ? Va-t-elle rendre à leurs pays d'origine tout ce qui en a été emporté ? Et la terre qui se décroche par mottes entières sous nos yeux, où va-t-elle ? C'est dire qu'au XXI<sup>e</sup> siècle, le muséum a encore devant lui de beaux jours et de belles promenades parmi les dangers de la terre. « [Celle-ci] peut bien disparaître, disait August Strinberg en 1894, si le jardin des Plantes est épargné, la création sera sauvée. » Puisse l'avenir lui donner raison !



**Histoire des jardins**, Hervé Brunon, Que sais-je ?, PUF, 128 p., 10 €

Qu'ils soient ruraux ou urbains, les jardins sont les pivots de vastes systèmes territoriaux, à l'interface entre nature et culture. Depuis leur apparition, leur composition a évolué selon les civilisations, les époques, les courants artistiques et le développement des innovations techniques, biologiques ou encore hydrauliques. Symboles de pouvoir et parfois de domination, les jardins ne sont pas que des espaces verts : ils sont aussi des lieux politiques. Au-delà de l'opposition stérile entre « jardins à la française » et « jardins à l'anglaise », Hervé Brunon jette un regard neuf sur une forme de création dont les origines remontent au Néolithique. À l'heure des crises écologiques, il importe plus que jamais de connaître et de cultiver notre jardin.

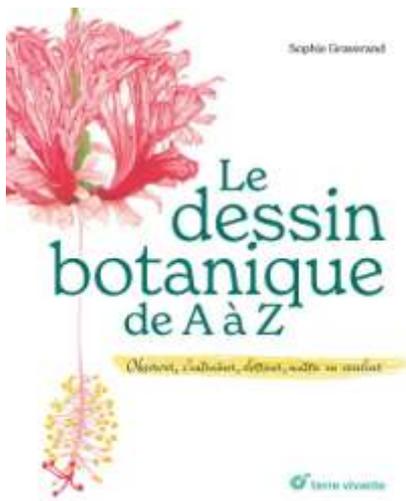
## Livres à découvrir



**Jardins : Explorer l'art du l'horticulture**, Matthew Biggs & al., Phaidon, 352 p., 54,95 €

L'ouvrage emmène le lecteur dans un voyage unique à travers les continents et les cultures pour découvrir comment artistes, jardiniers, paysagistes et illustrateurs se sont inspirés des jardins depuis plus de 4 000 ans, de l'Égypte antique à nos jours. Ce tour d'horizon superbement illustré réunit plus de 300 images spectaculaires couvrant un large éventail de styles et de techniques, des peintures, installations, sculptures et plans en passant par des images de cinéma, des bijoux et des textiles. Cette sélection, réalisée par un comité international d'experts, dévoile la diversité et la beauté des jardins, du jardin d'Eden aux jardins suspendus de Babylone en passant par les jardins paysagers anglais, les jardins zen japonais et de simples potagers. Cet ouvrage de référence inclut des œuvres célèbres ou plus confidentielles d'artistes et de créateurs tels que Pierre Bonnard, Annie Faivre, Fergus Garrett, Jean Jullien, Roberto Burle Marx, Claude Mollet, Gertrude Jekyll, David La Chapelle, Marianne North, Piet Oudolf, Faith Ringgold, Vita Sackville-West, Jonas Wood et bien d'autres. Assemblées par paires, indépendamment de toute chronologie et toute géographie, les images révèlent des contrastes et des similitudes étonnantes. Observez des plans originaux de jardins, ceux du potager de Versailles au xvii<sup>e</sup> siècle ou de Thomas Dolliver Church pour El Novillero, en Californie. Découvrez la campagne du gouvernement britannique pour promouvoir l'agriculture pendant la Seconde Guerre mondiale, et comment des horti-

culteurs envisagent de cultiver des plantes sur Mars. Apprenez tout de l'histoire du jardin de Claude Monet à Giverny, du sanctuaire créatif d'Anne Spencer à Lynchburg, en Virginie, pendant la Renaissance de Harlem et du jardin communautaire du "Gangster Gardener" Ron Finley à Los Angeles. Les jardins, qu'ils soient représentés sur d'anciennes fresques romaines, illustrés dans des manuscrits enluminés, rendus sur le papier ou capturés numériquement grâce aux dernières technologies de pointe, sont depuis longtemps un sujet de prédilection pour les artistes et les créateurs du monde entier. Des jardinières et des massifs de fleurs soigneusement entretenus aux jardins ouvriers, des oasis sur les toits-terrasses aux grands parcs publics, les jardins sont partout et nous connectent avec la nature.



**Le dessin botanique de A à Z**, Sophie Graverand, Terre vivante, 224 p. 26 €

A la fois "beau livre" et livre pratique, cet ouvrage propose une approche pédagogique éprouvée qui permet à chacun d'acquérir les bases essentielles du dessin botanique. Sélectionner le bon matériel, organiser son travail, choisir le sujet, élaborer la composition, identifier scientifiquement les plantes, explorer les enjeux graphiques, appréhender les techniques de l'aquarelle, se corriger... Tout ce qu'il faut savoir pour se lancer ou s'améliorer. Largement illustré et riche d'exercices, cet ouvrage s'adresse à tous ceux qui veulent (re)découvrir cette pratique du dessin qui invite chacun à redéfinir son lien à la nature.



**La roseraie de Saint-Clair, une collection de roses du monde**, Maurice Jay, Editions Libel 320 p., 45 €

La roseraie de Saint-Clair, sise à Caluire-et-Cuire depuis 2012, est un lieu unique en son genre, véritable « Jardin des roses du monde » présentant plus de 130 espèces pour près de 500 rosiers. Aboutissement de 200 millions d'années d'évolution, aujourd'hui labellisée Collection botanique nationale, la roseraie offre à ses visiteurs une déambulation « augmentée », pour une expérience à la fois sensible et savante. Le livre est un voyage au cœur de cette collection vivante exceptionnelle, tout entière consacrée à la rose — reine des fleurs depuis l'Antiquité et authentique joyau patrimonial. Ce livre a reçu le Prix spécial du jury du prix J. Redouté 2024.

**Ikebana, l'art floral du Japon**, Frédéric Girard, Citadelles & Mazenod, 136 p., 65 €

L'ikebana est l'art ancien de la composition florale, fondement de la culture japonaise, au même titre que l'art de la cérémonie du thé. Ce traité illustre l'enseignement de l'ikebana, la technique de recherche harmonieuse entre parties végétales (feuillages divers, roseaux, herbes, etc.), plantes, fleurs, branches et souches à travers des compositions de vases. La coutume de poser des fleurs sur l'autel des temples a commencé en 538 après J.-C. lorsque les moines chinois ont introduit le bouddhisme au Japon. Les arrange-

## Livres à découvrir

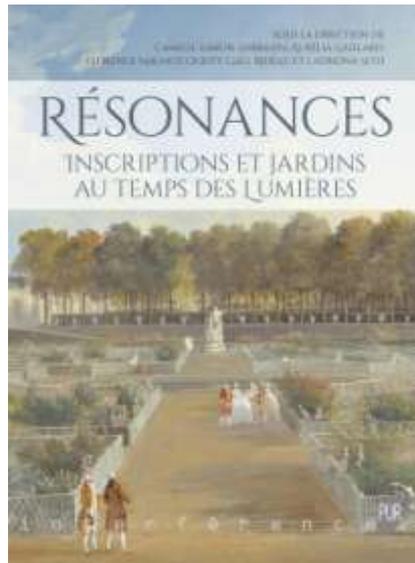


ments de fleurs étaient réalisés pour les rites et cérémonies religieuses, dans un espace consacré. À l'origine pratiqué par les hommes – durant des siècles, les samouraïs l'ont tenu en haute estime –, l'art des compositions florales atteint son apogée au XVI<sup>e</sup> et surtout au XVII<sup>e</sup> siècle. Prêtres, lettrés, poètes et artistes, aristocrates et guerriers, riches citadins fuyant les soucis quotidiens étaient les adeptes fervents de cette forme merveilleuse de retour en soi-même, mêlant esthétique et spiritualité.

Parmi les différentes règles et écoles apparues dans l'histoire de l'ikebana, est illustré ici le style traditionnel formel *rikka* de l'école originelle *ikenobo*, caractérisé par la présence de branches et de fleurs dressées, avec une verticalité marquée et dans lequel la beauté d'un paysage naturel s'exprime dans un seul vase. Ces arrangements floraux des grands maîtres du courant du *Rokkaku-do* et de leurs disciples [à partir de l'époque du shogunat des Ashikaga (1336-1573)] ont été compilés et édités par Igai Sansaemon en 1673 à Kyoto ; ils sont imprimés de façon xylographique et colorés à la main selon la technique de l'aquarelle appelée *gansai*.

**Résonances, inscriptions et jardins au temps des lumières**, Camille Esmein-Sarrazin, Aurélie Gaillard, Florence Magnot-Ogilvy, Gaël Rideau, Catriona Seth, PUR, 456 p., 26 €

Que disent les jardins, que disent les chemins, que disent les pierres et que disent les textes entre autres ceux de Marmontel au XVIII<sup>e</sup> siècle ? Telles sont les questions principales aux-



quelles l'ouvrage apporte des réponses. Il vise à faire résonner jusqu'à nous non seulement la culture et la littérature des Lumières, mais la finesse et la rigueur avec lesquelles Sophie Lefay nous en a fait entendre la note fondamentale.



**Boboli, le jardin des Médicis**, Dolorès Aloia, Editions du Pont 9, 162 p., 25,90€

Il y a des lieux où, sans les avoir jamais visités, on se sent immédiatement chez soi.

C'est ce qu'a ressenti Dolorès Aloia, à l'été 2015, en entrant pour la première fois dans le jardin de Boboli : cet endroit était le sien.

Cette évidence l'a saisie, d'autant plus puissante qu'il s'agit d'un lieu fort fréquenté – chaque année, près

d'un million de personnes viennent s'y perdre.

Que faire alors de cet enivrement, dans l'odeur parfois suffocante des roses ? Dolorès Aloia est journaliste et photographe, ce sera un livre. Ni monographie, ni flânerie botanique, ni incursion historique mais tout cela à la fois, cet objet singulier chante les rapports intimes de la pierre, des fleurs et de l'eau... et la sagesse des hommes qui ont su les écouter. Il ravira les amateurs de jardins, et l'expression n'est pas innocente : il y a du La Fontaine chez Dolorès Aloia.



**Après la tempête**, Roland Cognet, Locus Solus, Chemins du Patrimoine, 80 p., 19 €

Roland Cognet est un sculpteur qui depuis les années 1980 mène une réflexion sur les matières et les formes. Si, en résonance étroite avec la nature, il fait « art de tout bois », comme l'écrit en préface -Jean-Jacques Aillagon, ce catalogue monographique présente aussi ses œuvres en bronze, ses peintures, dessins et maquettes. Au Domaine de Trévaux, il crée plusieurs sculptures à partir d'arbres remarquables en s'inspirant de leurs histoires singulières.

## Livres à découvrir

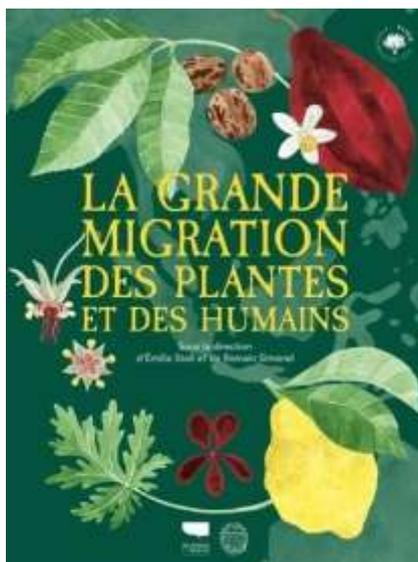


**Le jardin de Georges**, Guénaëlle Daujon, Editions Intervalles, 192 p., 18 €.

Après *Là-Batz*, un premier roman très remarqué, Guénaëlle Daujon a quitté l'île de Batz où elle vivait, mais le jardin de Georges continuait de l'obséder. Dans ce nouveau roman délicat et entêtant, elle a voulu raconter la folle histoire de son créateur, un jardinier méconnu qui a poursuivi son rêve jusqu'à la déraison. Elle l'appelle par son prénom, comme un vieil ami. Elle a mis dix ans à écrire son roman, pour aller au plus près du jardinier

Un matin de juillet 1897, Georges Delaselle découvre une petite île bretonne en face de Roscoff : l'île de Batz. Artiste amateur, il vient y écrire et y dessiner loin de la capitale où il est né. Il tombe aussitôt amoureux de deux hectares de terre et de sable à l'est de l'île, qu'il décide d'acquérir pour y réaliser son rêve : un jardin exotique, créé à partir de graines venues du monde entier.

Ami des Vilmorin et des impressionnistes, Georges est fasciné par le règne végétal. Année après année, croquis après croquis, il sculpte son paradis. En 1918, on lui diagnostique la tuberculose et il s'installe définitivement sur l'île, à plus de 50 ans. On le croit condamné mais plus le jardin avance, plus la maladie recule, et le désert du bord de mer se met à germer.

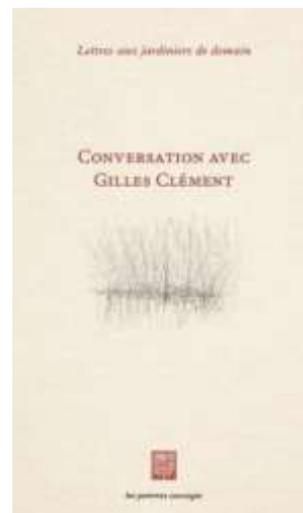


**La Grande migration des plantes et des humains**, sous la direction des anthropologues Emilie Stoll (CNRS), et Romain Simenel (IRD), Édition MNHN & Editions Delachaux & Niestlé, 256 p. 32,90€

Tout autour du globe, les plantes ont tracé d'innombrables migrations, entremêlées à celles des humains... C'est tout l'objet de ce livre que d'explorer cette relation symbiotique de l'Antiquité à nos jours.

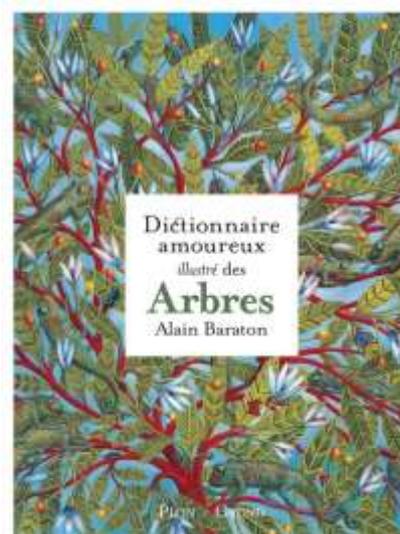
Dès leur apparition sur Terre, les humains ont fait voyager les plantes. Auparavant, celles-ci avaient déjà conquis de vastes territoires, mais, dès lors, leur diffusion s'est considérablement accélérée : les mondes végétaux ont été peu à peu transformés, imprégnant nos imaginaires, nos identités et nos cultures.

Quelles graines les humains ont-ils ainsi emmenées dans leurs bagages, d'un continent à l'autre ? Pour quelles raisons, et avec quelles conséquences ? C'est tout l'objet de ce livre que d'explorer cette relation symbiotique, qui perdure de l'Antiquité à nos jours : à travers l'épopée de quatre plantes emblématiques – le cédrat, le cacao, le géranium et l'hévéa –, auxquelles se mêlent bien d'autres histoires végétales, il nous invite à réfléchir à l'impact de ces échanges sur notre rapport au vivant. Une odyssée captivante, au cœur des liens entre nature et culture.



**Lettres aux jardiniers de demain**, Conversation avec Gilles Clément, Les Editions des Pommes Sauvages 32 p., 8€

Conversation entre le paysagiste, botaniste et entomologiste Gilles Clément et Marco Martella, écrivain, directeur de la revue *Jardins*. Gilles Clément évoque sa vision du jardin élaborée au fil des ans, du Jardin en mouvement au jardin comme "espace mental de l'espérance". S'adressant aux jardiniers et aux professionnels de demain, il trace des pistes de développement possible pour l'art du paysage.



**Dictionnaire amoureux illustré des arbres**, Alain Baraton, Gründ, 296 p. 34,95€

Les arbres vus par le jardinier en chef du Domaine national de Trianon et du Grand parc de Versailles. « C'est en découvrant le parc de Versailles que je suis devenu un amoureux des arbres... Le monde des arbres est vraiment extraordinaire. Pas

## Livres à découvrir

un mois ou presque sans apprendre une information sur ces végétaux capables de vivre mille ans et plus. Les arbres m'ont transmis l'envie d'éternité. Ils m'ont donné comme pouvoirs la patience, la sagesse, et une idée de l'immortalité. »



**Sur les pas d'Olmsted**, Les carnets du Paysage n°45, Actes Sud, 160 p., 19 €

Frederick Law Olmsted (1822-1903) ne fut pas seulement le concepteur de Central Park à New York, aux côtés de Calvert Vaux. Son nom est aussi associé à une myriade de parcs, d'avenues, de quartiers résidentiels, de campus, de sites naturels aménagés à travers l'Amérique du Nord au cours de la seconde moitié du XIX siècle. Il fut par ailleurs, au fil de ses voyages et de ses écrits, l'inventeur et le théoricien d'une manière nouvelle de faire les métropoles avec le paysage, par le maillage des espaces, une pensée à toutes les échelles, une vision systémique de l'aménagement. De cet héritage considérable, plusieurs dimensions sont explorées au fil de ce numéro des Carnets du paysage : les références et les influences croisées venues des villes d'Europe, le dialogue transatlantique, l'impensé de la question raciale dans l'adoption de cette nouvelle culture paysagère. Olmsted lui-même, par ses écrits, demeure un continent entier à explorer : n'était-il pas conscient, très tôt, de ce qu'apportent les paysages à la santé corporelle et psychique ? Autant de pistes que les contributeurs de ce numéro, historiens, paysagistes, critiques, nous proposent de suivre, dans ses pas.



**Une histoire des jardins, de l'antiquité à nos jours**, Mirabelle Crozier, Antoine Quenardel, Charlotte Fauve, Thomas Baas, Gallimard, 64 p. 23 €

Certains jardins racontent une histoire, d'autres sont des allégories du pouvoir, Mais ils sont tous le reflet de leur époque, et ils constituent des lieux enchantés où s'entremêlent l'humain et le végétal. Associés à l'agriculture, à l'art, à l'architecture, à l'urbanisme ou à la botanique, les jardins sont le lieu privilégié où se côtoient plantes exotiques, arbre fruitiers, points d'eau et parterres fleuris. Véritable havre de paix, le jardin permet aux humains de se reconnecter avec la nature, qu'il est désormais essentiel de protéger.

**Le langage silencieux des plantes**, Yvan Kraepiel, Sylvain Raffaele, Quae, 166 p. 23,5€

« Le Chêne un jour dit au Roseau : "Vous avez bien sujet d'accuser la Nature ; un roitelet pour vous est un pesant fardeau." » Quand Jean de La Fontaine accorde la parole aux deux plantes dans sa fable, il ne s'imagine sans doute pas que, dans un autre langage, la conversation pourrait réellement avoir lieu. À l'affût du moindre changement dans leur environnement, les végétaux échangent pourtant d'innombrables signaux avec le monde qui les entoure. Les fleurs colorées au nectar sucré sont un message à destination des pollinisateurs qui nous est familier, mais beaucoup d'autres sont inaccessibles à nos sens.

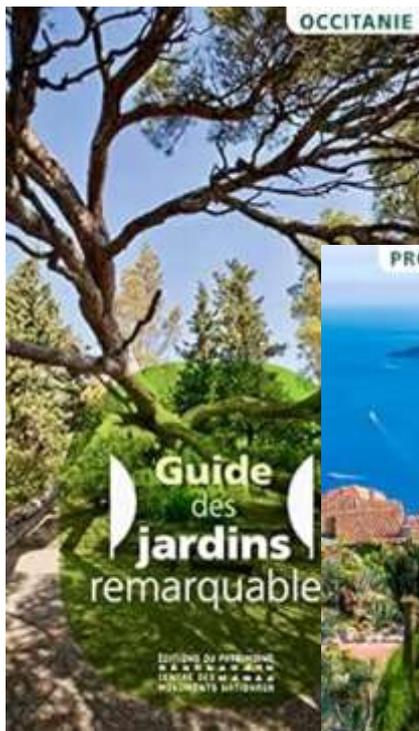


Comment se nourrir, se reproduire, se défendre et affronter un environnement changeant quand on vit parfois plusieurs siècles, bien ancré au sol, immobile, exposé aux quatre vents et aux appétits de voisins parfois encombrants ? Découvrez comment, lentement et en toute discrétion, les plantes trient les microbes amis et ennemis, font du commerce avec les champignons, appellent au secours et organisent leur journée... en communiquant avec leur environnement. Dans un organisme dont la surface peut représenter plusieurs hectares, une bonne coordination nécessite aussi des échanges internes bien rodés, depuis les racines les plus profondes aux plus hautes branches. Cet ouvrage vous invite ainsi à vous connecter aux réseaux d'information et de communication du monde végétal.

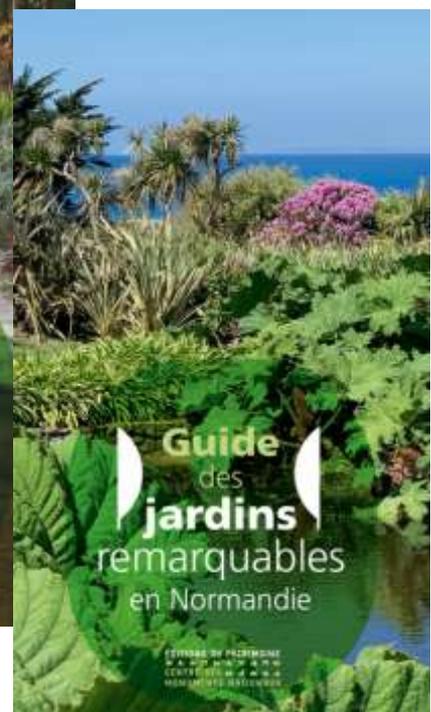
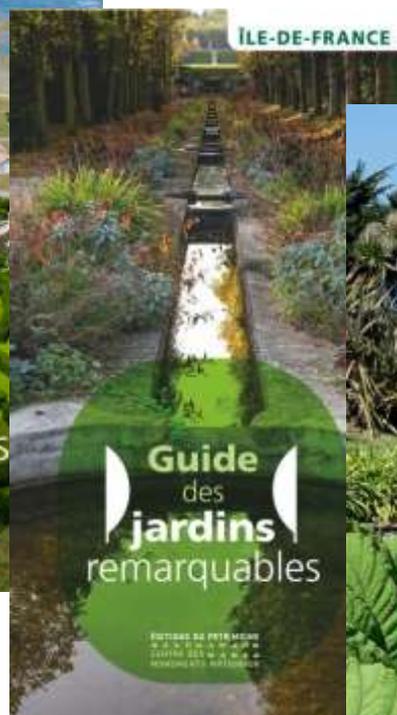
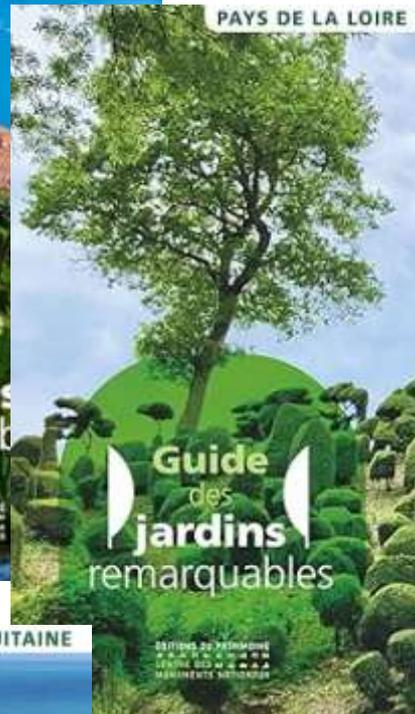
Cet ouvrage vous invite à vous connecter aux réseaux d'information et de communication du monde végétal. Découvrez comment, lentement et en toute discrétion, les plantes trient les microbes amis et ennemis, font du commerce avec les champignons, appellent au secours, organisent leur journée... en communiquant avec leur environnement.

Ce livre a reçu le Prix .J. Redouté 2024 dans la catégorie Botanique.

## Guides des jardins remarquables, région par région



Guides des jardins remarquables : publiés par les éditions du Patrimoine, Centre des Monuments Nationaux, cette collection de guides des jardins labellisés Jardin remarquable a vocation à couvrir toutes les régions de France (plus de 480 jardins labellisés. Chaque vol. 150 à 180 p., de 9 € à 11 € selon les régions. À venir : Bretagne, Centre Val de Loire, Bourgogne Franche Comté, Auvergne Rhône Alpes, Grand Est.





## Contacts

Adresse postale : La Moglais, 22400 Lamballe

Site Internet : [www.apjb.org](http://www.apjb.org)

Chargée de mission : Agnès Gautier, 06 16 91 43 18

mail : [aggatour@yahoo.fr](mailto:aggatour@yahoo.fr)

Président (G. de Longuemar) : [president@apjb.org](mailto:president@apjb.org)

Téléphone du président : 06 20 79 62 37

Trésorier (J.C. de Bouteiller) : [tresorier@apjb.org](mailto:tresorier@apjb.org)

Informations : [info@apjb.org](mailto:info@apjb.org)

Contact : [contact@apjb.org](mailto:contact@apjb.org)

Un grand merci aux relecteurs

Bertrand Leroy, Sylvie de Kermadec, Jean-Christophe de Bouteiller, Evelyne de Longuemar et Agnès Gautier.

Composition de la revue et direction de la publication : Geoffroy de Longuemar

© 2024 Association des Parcs et Jardins de Bretagne, La Moglais, 22400 Lamballe

